

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

<http://www.plan.be>

BUDGET ECONOMIQUE

Institut des Comptes Nationaux

Prévisions économiques 2010-2011

Février 2010

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Dépôt légal - D/2010/7433/6

Editeur responsable - Henri Bogaert

Table des matières

Avant-Propos	1
Résumé.....	3
1. L'environnement international	7
1.1. Evolution de l'économie mondiale	7
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	10
1.3. Evolution sur les marchés financiers	11
1.4. Incertitudes	13
2. Les composantes du PIB belge	14
2.1. Dépenses de consommation finale des particuliers	14
2.2. Investissements des entreprises	16
2.3. Investissements en logements	17
2.4. Consommation et investissements publics	19
2.5. Variations de stocks	19
2.6. Exportations et importations	19
3. Evolution des prix et salaires	22
3.1. Evolution des prix intérieurs	22
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	25
3.3. Evolution salariale dans le secteur marchand	25
4. Marché du travail	30
Annexe.....	36

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand	26
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages	28

Liste des graphiques

Graphique 1	Evolution trimestrielle du PIB belge en volume	4
Graphique 2	Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur	6
Graphique 3	Marchés potentiels à l'exportation de biens et services en volume	7
Graphique 4	Evolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 5	Evolution trimestrielle du PIB en volume	10
Graphique 6	Evolution des taux d'intérêt : zone euro et Etats-Unis	12
Graphique 7	Dépenses de consommation des particuliers en volume	14
Graphique 8	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne	15
Graphique 9	Investissements des entreprises en volume	16
Graphique 10	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand	17
Graphique 11	Investissements en logements en volume	18
Graphique 12	Exportations de biens et services en volume	20
Graphique 13	Evolution trimestrielle de l'inflation	22
Graphique 14	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	23
Graphique 15	Evolution de la part salariale	29
Graphique 16	Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité	31
Graphique 17	Evolution de l'emploi et du taux d'emploi	33
Graphique 18	Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	34

Avant-Propos

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre pour l'Entreprise et la Simplification les chiffres du budget économique. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2008 (« Comptes détaillés et tableaux ») et des agrégats trimestriels publiés jusqu'au troisième trimestre 2009.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 10 février 2010.

H. Bogaert

R. Massant

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Président du Conseil d'Administration de
l'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires

	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,1	-1,6	0,7	1,5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3,3	2,4	1,2	1,6
Formation brute de capital fixe	4,3	-4,6	-0,8	2,8
Dépenses nationales totales	2,3	-3,0	0,8	1,8
Exportations de biens et services	1,5	-10,9	4,7	3,9
Importations de biens et services	3,1	-11,1	4,0	4,1
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-1,2	0,0	0,6	-0,0
Produit intérieur brut	1,0	-3,0	1,4	1,7
Indice national des prix à la consommation	4,5	-0,1	1,6	1,7
Indice santé	4,2	0,6	1,2	1,6
Revenu disponible réel des particuliers	1,3	2,8	-0,3	1,5
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	16,6	20,2	19,3	19,2
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	82,1	-23,2	-46,1	8,6
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,0	7,9	8,6	8,8
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-2,4	0,3	1,4	1,1
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	147,1	139,3	140,5	140,0
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	4,6	1,2	1,0	2,0
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4,4	3,9	3,8	4,2

Résumé

Après s'être contractée durant cinq trimestres, l'activité économique dans l'ensemble de la zone euro s'est accélérée au second semestre 2009. De même, les Etats-Unis et le Japon sont sortis de la récession. Cette reprise est portée par une politique monétaire accommodante, une politique budgétaire expansive et un phénomène de reconstitution des stocks. La dynamique des économies émergentes comme la Chine a également fortement soutenu la reprise de l'économie mondiale.

L'activité économique dans la zone euro enregistrerait un taux de croissance trimestrielle positif mais modeste en 2010 et 2011. Par conséquent, le PIB en volume ne devrait pas encore avoir récupéré, à la fin 2011, les pertes accumulées durant la crise. La progression du chômage freine la reprise de la consommation privée, tandis que la croissance des investissements est bridée par la nette sous-utilisation des capacités de production et par des conditions d'octroi de crédit toujours restrictives. En outre, les mesures budgétaires et monétaires de relance et l'évolution du cycle de formation des stocks ne stimulent la croissance économique que de manière temporaire. En conséquence, la croissance trimestrielle devrait quelque peu fléchir en 2010 pour à nouveau repartir à la hausse en 2011. Au final, la croissance annuelle du PIB de la zone euro s'établirait à 1,3 % en 2010 et à 1,6 % en 2011, après s'être contractée de près de 4 % l'année dernière.

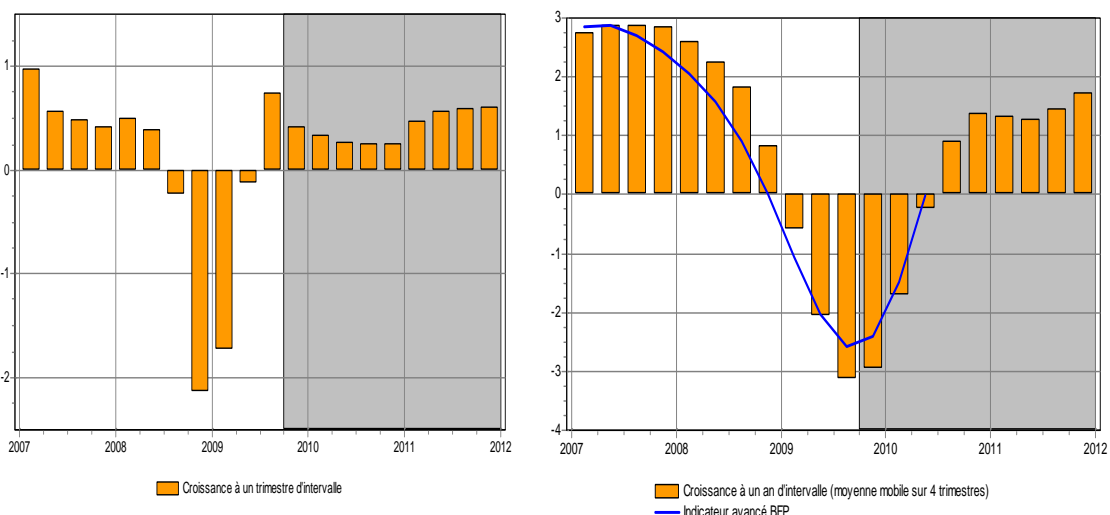
Les hypothèses de taux de change et de cours du pétrole sont basées sur les cotations de la fin janvier sur les marchés à terme. En 2010 et 2011, un euro s'échangerait en moyenne contre 1,40 dollar. Le cours du baril de Brent grimperait de 61 dollars en 2009 à 80 dollars en 2011. L'inflation totale dans la zone euro s'accélérerait dès lors quelque peu, alors que l'inflation sous-jacente resterait contenue en raison d'une croissance économique faible et de la progression limitée des coûts salariaux.

L'économie belge a également renoué avec une croissance trimestrielle positive (0,6 % en moyenne) au second semestre 2009 grâce à la reprise des exportations et au ralentissement du déstockage. A l'instar de la conjoncture internationale, la croissance des exportations se ralentirait temporairement dans le courant 2010. De plus, la croissance de la demande intérieure resterait limitée si bien que le rythme de croissance trimestrielle du PIB en 2010 ne dépasserait pas 0,3 % en moyenne. Au cours de l'année 2011, la progression des exportations repartirait de nouveau à la hausse et la demande intérieure deviendrait plus vigoureuse, ce qui déboucherait sur une croissance trimestrielle moyenne du PIB de 0,6 %. En 2010 et 2011, la croissance annuelle du PIB s'établirait respectivement à 1,4 % et à 1,7 %.

Dans le contexte de forte récession internationale, les exportations belges se sont nettement repliées pour quelque peu se redresser au second semestre 2009. En 2009, elles ont globalement baissé de près de 11 %. Cette année, la croissance trimestrielle des exportations devrait

légèrement se ralentir mais elle devrait se redresser en 2011, suite à une amélioration des débouchés à l'exportation. Grâce à un point de départ favorable, la croissance annuelle des exportations serait plus élevée en 2010 (4,7 %) qu'en 2011 (3,9 %). Les exportations belges continueraient à croître plus lentement que les débouchés étrangers et dès lors accuseraient de nouvelles pertes de parts de marché.

Graphique 1 Evolution trimestrielle du PIB belge en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

La demande intérieure et les exportations s'étant effondrées, le volume des importations a chuté de plus de 11 % l'an dernier. En 2010 et 2011, les besoins en importations augmenteraient progressivement dans le sillage de la reprise de l'activité économique. Cette année, les exportations nettes contribueraient positivement, de l'ordre de 0,6 point de pourcentage, à la croissance économique. Cette contribution, conjuguée à l'évolution prévue des termes de l'échange, fait remonter le solde de la balance des opérations courantes qui passerait de 0,3 % du PIB à peine en 2009 à respectivement 1,4 % du PIB en 2010 et 1,1 % en 2011.

En 2009, l'indexation des salaires et des allocations sociales a largement dépassé l'inflation. Cet élément, conjugué à une baisse temporaire des impôts directs (réductions d'impôt et traitement accéléré des déclarations d'impôts), a débouché sur une hausse de 2,8 % du revenu disponible réel et ce, en dépit de la diminution de l'emploi et des autres composantes du revenu. En 2010, le revenu disponible réel fléchissait de 0,3 % sous l'effet d'une nouvelle dégradation de l'emploi et de l'accélération de l'inflation. Par contre, en 2011, le pouvoir d'achat, soutenu par une progression de l'emploi et des revenus de la propriété, augmenterait de 1,5 %.

L'éclatement de la crise bancaire et la baisse du patrimoine des ménages a sapé la confiance des consommateurs dès le quatrième trimestre 2008 et, partant, a fait chuter la consommation privée. Au second semestre 2009, l'indicateur de confiance s'est rétabli et les dépenses de consommation sont légèrement reparties à la hausse. Néanmoins, la consommation privée a

baissé en volume de 1,6 % l'an passé. Le taux d'épargne des particuliers a alors atteint son niveau le plus haut depuis la première moitié des années 90, à savoir 20,2 %. En 2010 et 2011, la propension des ménages à épargner devrait légèrement se tasser et la consommation privée augmenterait respectivement de 0,7 % et de 1,5 %. Toutefois, le taux d'épargne dépasserait toujours 19 %, et resterait ainsi à un niveau nettement supérieur à celui antérieur à la récession. Le chômage élevé n'est en effet pas propice au rétablissement de la confiance des consommateurs.

Depuis 2007, les investissements en logements vont décroissant. En dépit d'une baisse temporaire de la TVA, un repli de 2,8 % a été enregistré en 2009 et ce mouvement devrait se poursuivre en 2010 (-1,9 %) compte tenu de l'évolution défavorable de l'emploi. Ce n'est que dans le courant 2011 que les investissements en logements repartiraient à la hausse mais, sur base annuelle, leur croissance se limiterait à 0,1 %, le niveau de départ au début 2011 étant faible.

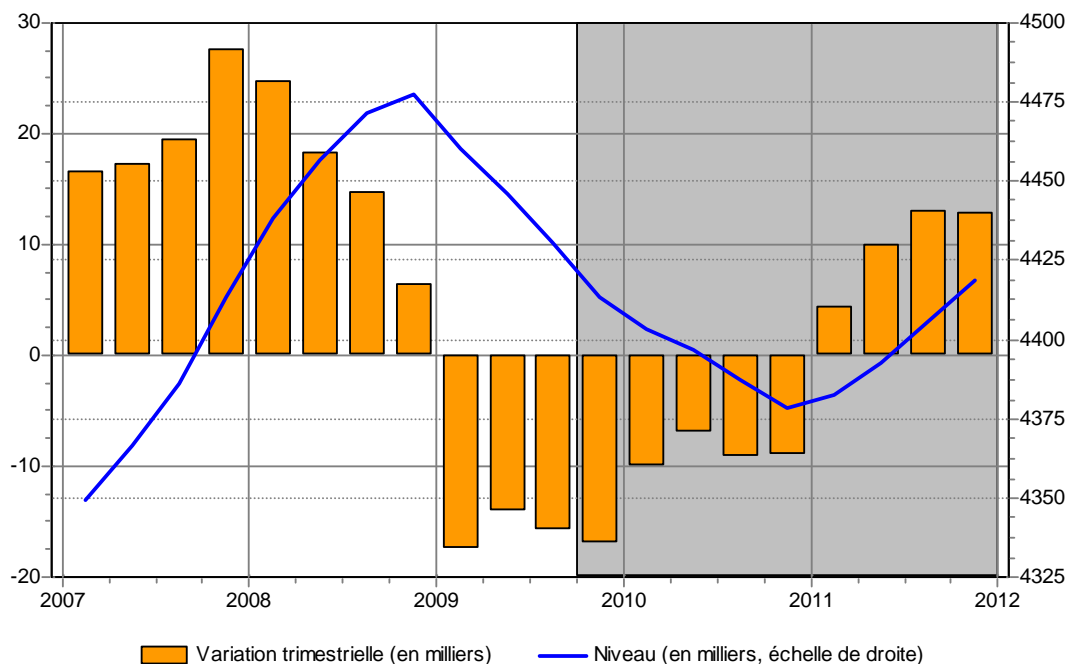
Les entreprises ont fortement réduit leurs investissements depuis la mi-2008. En 2009, ces investissements ont diminué de 6 % en moyenne. Au premier trimestre 2009, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle a atteint un niveau historiquement bas (70 %). Même si la timide reprise économique enregistrée dans l'intervalle change la donne, le taux d'utilisation des capacités reste très faible. La baisse de la rentabilité et les conditions d'octroi de crédit strictes pèsent sur la reprise des investissements. La faible croissance des investissements, que l'on observerait au second semestre 2010, ne compensera pas la chute enregistrée en 2009. Par conséquent, les investissements afficheraient de nouveau, en moyenne annuelle, une croissance négative (-1,2 %). Ce n'est qu'à partir de 2011 que la croissance annuelle redeviendrait positive (2,4 %).

En 2009, la consommation publique et les investissements publics ont quelque peu compensé le recul des dépenses des ménages et des entreprises. Si l'on peut s'attendre, cette année et l'année prochaine, à une croissance de la consommation publique moins vigoureuse qu'en 2009, l'accélération de la croissance des investissements publics (qui atteindrait respectivement 6,6 % et 13,6 % en 2010 et 2011) devrait continuer à soutenir la croissance économique. Cette dynamique s'explique en grande partie par les investissements des pouvoirs locaux dans la perspective des élections communales de 2012.

L'emploi intérieur réagit toujours avec un certain retard à l'évolution de la conjoncture, si bien qu'il n'a commencé à se contracter qu'à partir du premier trimestre 2009. Face à une dégradation conjoncturelle, de nombreux employeurs optent en effet en premier lieu pour une baisse du nombre d'heures à prester, notamment via le système du chômage temporaire. Vu le dynamisme limité de la reprise économique et compte tenu d'une progression modérée de la durée moyenne du travail à partir de la mi-2009, l'emploi ne recommencerait à augmenter qu'à partir de début 2011. Si, en 2009, les pertes nettes d'emplois ont atteint en moyenne 23 200

unités, elles s'élèveraient à 46 100 unités pour l'année en cours. Cette tendance devrait toutefois prendre fin et s'inverser en 2011, avec la création de 8 600 emplois.

Graphique 2 Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur
Données corrigées des variations saisonnières



Source : ICN, BFP

Par conséquent, le taux d'emploi devrait baisser, passant de 63,5 % en 2009 à 62,3 % en 2011. Compte tenu de l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs indemnisés non demandeurs d'emploi) augmenterait de 52 900 unités en 2010 (après une hausse de 45 000 unités en 2009) et de près de 29 000 unités en 2011. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait ainsi de 7 % en 2008 à 8,8 % en 2011.

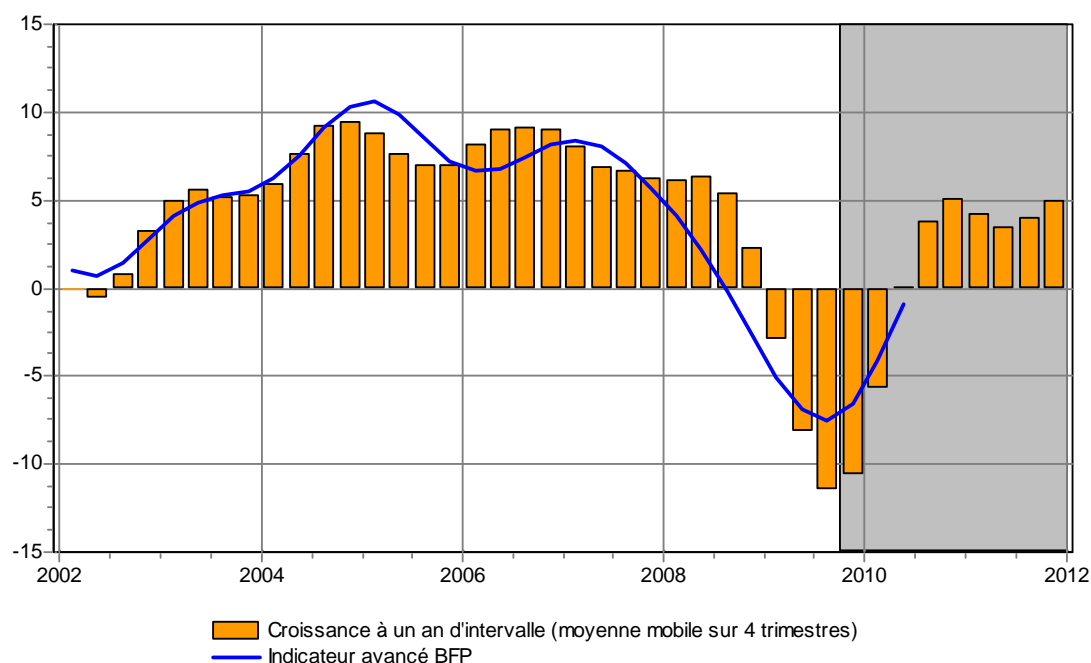
L'inflation belge, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation (INPC), a été négative de mai à novembre 2009. Ceci s'explique dans une large mesure par la réaction des prix de l'énergie à la nette rechute des cotations du pétrole au cours du second semestre 2008. De plus, en réaction au ralentissement conjoncturel, l'inflation sous-jacente se tasse, tout en restant nettement positive. Au total, sur l'ensemble de l'année 2009, l'inflation a été très faiblement négative. A la fin de l'année toutefois, la chute des prix de l'énergie avait épuisé ses effets. En 2010 et 2011, compte tenu de la hausse des prix des produits pétroliers, l'inflation devrait atteindre respectivement 1,6 % et 1,7 %. L'indice santé n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel et évolue donc de façon moins marquée que l'INPC. En 2010 et 2011, la hausse de cet indice devrait atteindre respectivement 1,2 % et 1,6 %. L'indice pivot actuel (112,72) devrait être dépassé en janvier 2011, tandis que l'indice pivot suivant (114,97) ne serait pas atteint en 2011.

1. L'environnement international

1.1. Evolution de l'économie mondiale¹

La récession mondiale la plus sévère enregistrée depuis la deuxième guerre mondiale a pris fin au troisième trimestre 2009. Les importants incitants budgétaires et monétaires et le redressement relativement rapide des économies émergentes (et en particulier de la Chine) ont permis aux Etats-Unis, à la zone euro et au Japon de renouer plus vite que prévu avec une croissance trimestrielle positive. Réagissant à la crise bancaire et craignant une spirale déflationniste, les banques centrales ont abaissé leurs taux directeurs jusqu'à des niveaux planchers et ont injecté massivement des liquidités dans le système financier. Les autorités ont soutenu les institutions financières par le biais de recapitalisations et d'apport de garanties et ont pris des mesures de relance, principalement sous la forme de réductions d'impôts et de primes à la casse. L'amélioration des perspectives économiques et l'abondance de liquidités ont entraîné, dans le courant 2009, une forte hausse des cours des actions ainsi qu'une nette augmentation des prix des matières premières.

Graphique 3 Marchés potentiels à l'exportation de biens et services en volume
Données corrigées des variations saisonnières



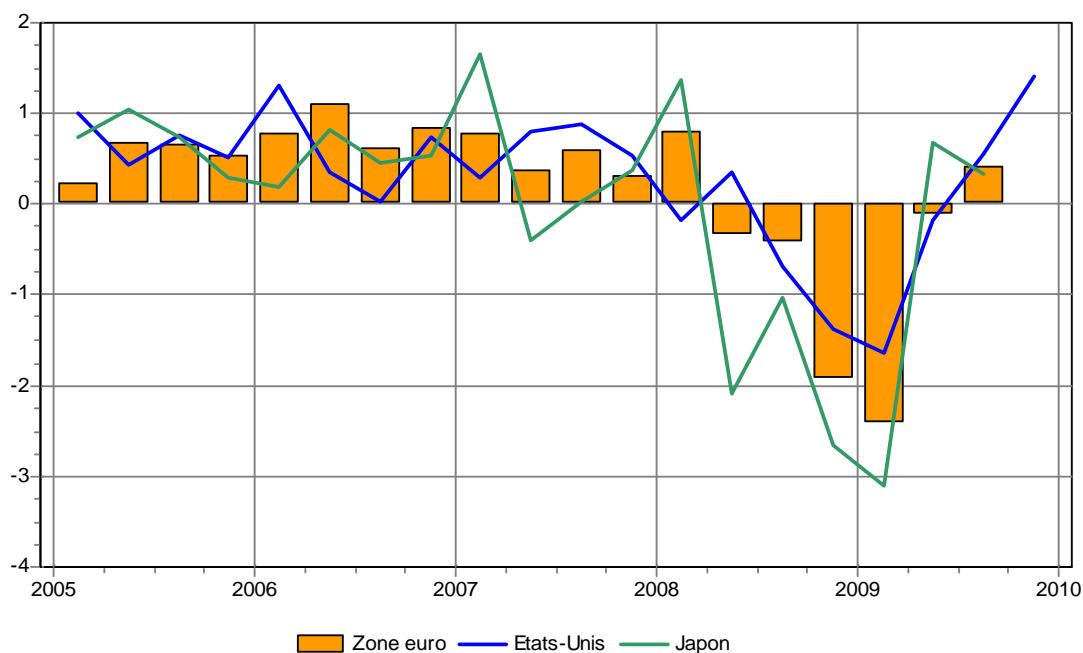
Source : BFP

¹ Les chiffres de croissance annuelle du PIB de 2009, 2010 et 2011 mentionnés dans ce chapitre proviennent du Consensus Economics (publié le 11 janvier 2010).

Cette année, de nombreuses mesures de relance arrivent à échéance alors que la reprise des investissements des entreprises est toujours freinée par l'importante sous-utilisation des capacités de production et par l'accès restreint au crédit. De plus, la croissance de la consommation privée est ralentie par la progression du chômage. Les présentes perspectives tablent dès lors sur un affaiblissement temporaire de la croissance économique dans le courant 2010. Ce n'est qu'en 2011 que la croissance économique trimestrielle devrait de nouveau atteindre sa moyenne historique. Ce profil se reflète dans l'évolution des débouchés extérieurs de la Belgique.

Après quatre trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a progressé de 0,6 % au troisième trimestre 2009, sous l'impulsion de la consommation privée (dopée notamment par les primes à la casse) et de la contribution positive des stocks à la croissance (après un déstockage massif au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009). Pour la première fois depuis plus de trois ans, les investissements en logements ont progressé grâce aux aides publiques. Au quatrième trimestre, la croissance outre-Atlantique s'est accélérée pour atteindre 1,4 % du fait d'une importante contribution des stocks à la croissance. Alors que les pertes d'emploi nettes sur base mensuelle atteignaient encore 600 000 unités au premier semestre 2009, le chômage s'est plus ou moins stabilisé à la fin 2009. Dans le courant 2010, la croissance du PIB fléchirait quelque peu vu la dissipation à la fois des effets temporaires de la reconstitution des stocks et des effets des mesures de relance. L'an prochain, la croissance économique devrait de nouveau s'accélérer. La croissance économique américaine devrait ainsi s'établir, sur base annuelle, à 2,9 % en 2010 et à 3,1 % en 2011, contre -2,5 % en 2009.

Graphique 4 Evolution trimestrielle du PIB en volume
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : Sources nationales, Eurostat

Dans la *zone euro*, la récession a aussi globalement pris fin au troisième trimestre 2009 (croissance du PIB de 0,4 %). Les principaux facteurs expliquant cette évolution sont des incitants fiscaux et monétaires d'une ampleur inédite, le retournement du cycle de formation des stocks et la reprise du commerce extérieur notamment sous l'impulsion des économies émergentes. Les exportations ont sensiblement augmenté. Par contre, la consommation privée, qui s'était maintenue au deuxième trimestre, a légèrement reculé en raison de la dégradation du marché du travail. La croissance des investissements est restée négative, mais dans une moindre mesure qu'au premier semestre. La croissance du PIB de la zone euro a surtout été soutenue par l'Allemagne (0,7 %) et l'Italie (0,6 %). En revanche, trois Etats membres ont encore enregistré une croissance négative, à savoir l'Espagne, la Grèce et Chypre. Cette année, la croissance trimestrielle du PIB de la zone euro ne devrait pas dépasser 0,3 % en moyenne. En effet, le faible taux d'utilisation des capacités de production n'incite pas à investir. De plus, la consommation privée est freinée par une nouvelle hausse du chômage ainsi que par la faiblesse de la croissance salariale. Dans le courant 2011, la croissance économique devrait s'accélérer (et s'établir à 0,5 % en moyenne sur base trimestrielle). Par conséquent, la croissance économique dans la zone euro devrait atteindre 1,3 % cette année et 1,6 % l'an prochain, après un recul de 4 % en 2009.

L'*économie japonaise*, très axée sur l'exportation, a été touchée de plein fouet par la récession mondiale. Néanmoins, elle a renoué avec des chiffres de croissance positifs dès le deuxième trimestre 2009 (0,7 % et 0,3 % au troisième trimestre), principalement sous l'effet conjugué d'une forte hausse des exportations à destination de l'Asie du Sud-Est et du dynamisme de la consommation privée qui a été dopée par les mesures anti-crise. Bien que de nouvelles mesures de relance soient annoncées, nous tablons en 2010 sur une croissance modérée de l'économie japonaise en raison notamment de la faiblesse de la croissance salariale, d'une déflation persistante et d'un taux d'utilisation des capacités de production toujours bas. Dans le courant 2011, la croissance du PIB devrait s'accélérer. Sur base annuelle, la croissance économique s'établirait à 1,3 % en 2010 et à 1,5 % en 2011, contre -5,4 % en 2009.

La croissance de l'*économie chinoise* s'est très nettement ralentie dans le courant 2008 mais a malgré tout encore atteint au plus fort de la récession, à savoir au premier trimestre 2009, 6,1 % (croissance à un an d'intervalle). Depuis lors, la croissance s'est nettement accélérée (jusqu'à 10,7 % au quatrième trimestre), principalement sous l'impulsion d'importants travaux d'infrastructure entrepris par les autorités dans le cadre d'un vaste programme de relance. La politique monétaire très souple menée l'an dernier est allée de pair avec une expansion massive du crédit, à un point tel que l'on craint la formation de bulles boursière et immobilière ainsi qu'une poussée inflationniste. La croissance annuelle chinoise se serait établie à quelque 8 % en 2009, mais devrait à nouveau dépasser les 10 % en 2010 et 2011.

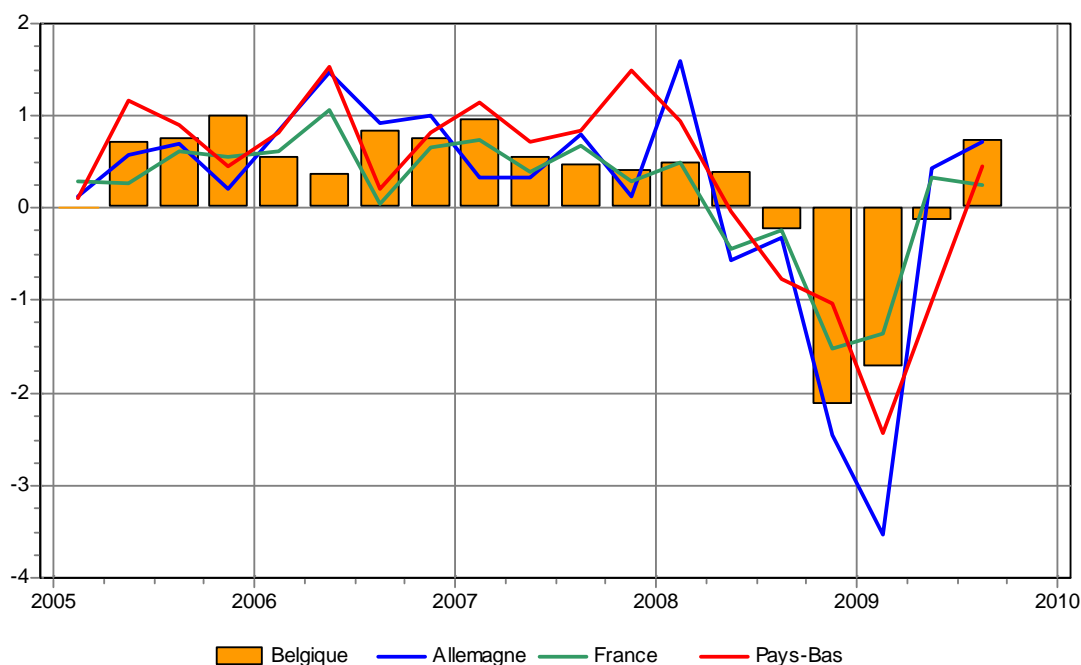
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

En Belgique, la croissance économique (à un trimestre d'intervalle) s'est établie à 0,7 % au troisième trimestre 2009, alors que la croissance moyenne de l'Allemagne, la France et les Pays-Bas n'a pas dépassé 0,5 %. Le PIB belge s'est réduit de 3,2 % au troisième trimestre 2009 (à un an d'intervalle), contre 3,7 % en moyenne chez nos trois principaux partenaires commerciaux. Quant au PIB de la zone euro, il s'est contracté de 4 % à un an d'intervalle.

Après quatre trimestres de croissance négative, l'activité économique en *Allemagne* a rebondi aux deuxième et troisième trimestres 2009. Cette année, l'économie allemande devrait croître plus rapidement que la moyenne de la zone euro. En effet, étant fortement axée sur l'exportation, elle profite pleinement de la reprise des échanges mondiaux. De plus, de nouvelles mesures de relance ont été annoncées. Jusqu'à présent, le chômage a relativement peu augmenté en raison d'un recours massif au système de chômage temporaire (qui a récemment été prolongé). La nouvelle hausse attendue du chômage et l'arrivée à échéance des mesures de soutien temporaires, comme la prime à la casse, freinent la consommation privée. Après s'être contractée de 5 % en 2009, la croissance économique allemande devrait s'établir à 1,8 % cette année et à 1,6 % l'an prochain.

Graphique 5 Evolution trimestrielle du PIB en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : Sources nationales, ICN

Parmi les grandes économies européennes, la *France* est le pays qui a enregistré le recul le plus limité (-2,2 %) de son activité économique en 2009, principalement sous l'effet des stabilisateurs

automatiques et des mesures de soutien. Par conséquent, la consommation privée a pu se maintenir. Tout comme dans la plupart des pays de la zone euro, la croissance devrait fléchir temporairement en 2010 pour ensuite s'accélérer dans le courant 2011. Sur base annuelle, la croissance du PIB s'établirait à 1,2 % cette année et à 1,6 % l'an prochain.

A l'instar du PIB belge, le PIB *néerlandais* n'a renoué avec une croissance positive (0,5 %) qu'au troisième trimestre 2009. A l'exception des dépenses publiques, toutes les autres catégories de dépenses (et en particulier les exportations) ont contribué négativement à la croissance économique. De par ses caractéristiques (petite taille, grand degré d'ouverture et poids important des exportations), l'économie néerlandaise profite de la reprise du commerce mondial. Son taux de croissance devrait par conséquent atteindre 1,2 % cette année et 1,6 % l'année prochaine, après avoir enregistré une chute de 4 % en 2009.

1.3. Evolution sur les marchés financiers²

1.3.1. Taux d'intérêt

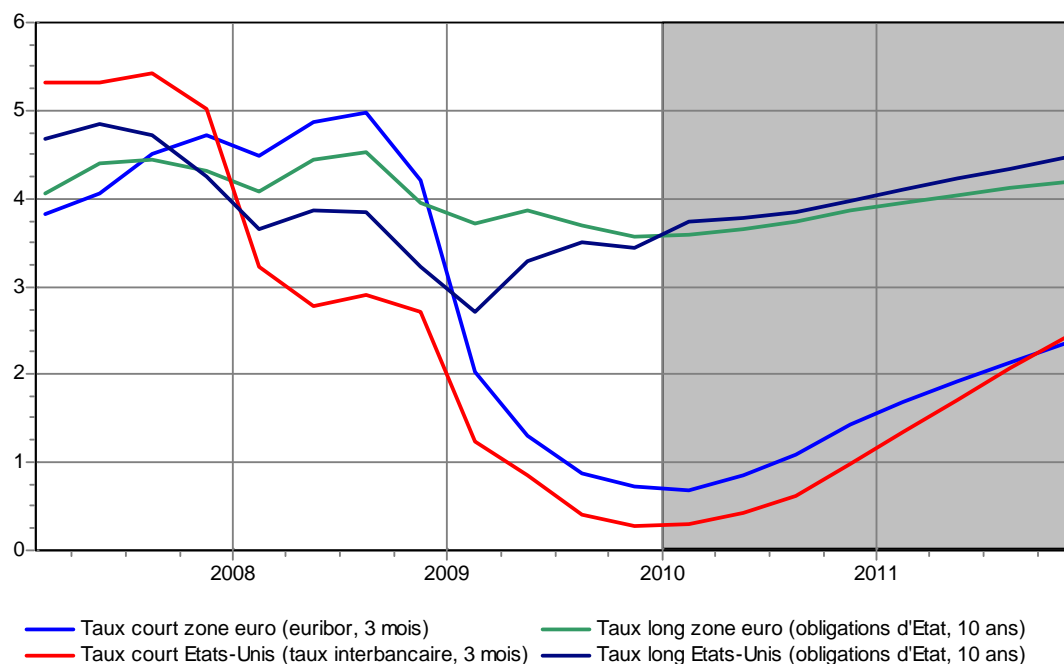
Depuis la fin 2008, le taux directeur de la *Banque centrale américaine* oscille entre 0 et 0,25 %. En outre, la Federal Reserve a injecté massivement des liquidités dans les banques et a racheté des titres (publics et privés) afin de maintenir à un niveau le plus bas possible les taux d'intérêt imputés aux consommateurs et aux entreprises. Ces mesures seront probablement progressivement supprimées cette année. Les marchés financiers tablent sur des hausses de taux à partir du second semestre 2010. Sur base annuelle, le taux interbancaire à trois mois s'établirait à 0,6 % en moyenne en 2010 et grimperait à 1,9 % en 2011.

La *Banque centrale européenne* maintient son taux directeur à 1 % depuis mai 2009 et a moins recours aux mesures non conventionnelles de politique monétaire que son équivalent américain. Les marchés financiers s'attendent à des hausses de taux à partir du quatrième trimestre 2010, moins importantes toutefois que celles attendues aux Etats-Unis. Par conséquent, le taux interbancaire passerait de 1,1 % en moyenne en 2010 à 2,0 % en 2011.

Au moment de l'éclatement de la crise financière, les investisseurs ont cherché refuge dans les obligations d'Etat américaines. Ce mouvement a entraîné une baisse sensible (jusqu'à 2 %) du *taux américain à long terme* à la fin 2008. Dans le courant 2009, le taux américain à long terme est remonté progressivement (jusqu'à 3,8 % au début 2010), compte tenu de l'amélioration des perspectives économiques, et partant, d'une aversion moindre pour le risque, et enfin, de l'augmentation relativement importante du déficit budgétaire américain.

² Ces hypothèses techniques sont fondées sur les cotations sur les marchés à terme de la fin janvier 2010.

Graphique 6 Evolution des taux d'intérêt : zone euro et Etats-Unis
Moyennes trimestrielles en pourcent



Source : Datastream, BFP

L'an dernier, le *taux européen à long terme* a oscillé entre 3,5 % et 4 %. Au sein de la zone euro, l'écart entre le taux des obligations d'Etat de plusieurs pays de la zone et le taux des obligations allemandes a nettement augmenté au plus fort de la crise puisque les investisseurs se sont tournés vers les obligations d'Etat considérées comme les plus sûres et les plus liquides. Dans le courant 2009, ce différentiel de taux s'est progressivement réduit pour la plupart des pays (en Belgique, par exemple, il est passé de 120 à 35 points de base), mais est récemment reparti à la hausse dans le cas de certains Etats de la zone euro, en particulier la Grèce, en raison des doutes planant sur sa solvabilité.

1.3.2. Taux de change

Au cours de l'année 2009, l'euro s'est sensiblement apprécié par rapport au *dollar américain* suite au sursaut de l'activité économique mondiale et à la dissipation de la crainte d'un effondrement du système financier. En outre, le dollar a perdu son rôle de valeur refuge et est devenu, dans le même temps, la principale devise de financement d'un nouveau type de « carry trade ». C'est ainsi que des investisseurs ont emprunté massivement en dollar (à un taux très faible) pour investir dans des devises à plus haut rendement et revendre ainsi les dollars empruntés à faible coût. Depuis décembre, l'euro a toutefois perdu du terrain par rapport au dollar, étant donné que les marchés financiers s'attendent à une hausse relativement plus sensible des taux directs aux Etats-Unis. La perte de valeur de l'euro est également liée à la crainte d'un dérapage des finances publiques dans plusieurs pays de la zone euro.

Après s'être apprécié de 2,2 % en 2008, le *taux de change nominal effectif de la Belgique* a augmenté de 1,4 % en 2009. L'euro s'est apprécié principalement vis-à-vis du dollar américain, du franc suisse, du yen japonais et du yuan chinois, tandis qu'il a perdu du terrain par rapport à la livre britannique et aux couronnes norvégienne et suédoise. Cette année, le taux de change nominal effectif de la Belgique devrait baisser de 0,6 %, avant de repartir légèrement à la hausse en 2011 (+0,2 %).

1.4. Incertitudes

Les autorités monétaires et budgétaires sont parvenues plus rapidement que prévu à stabiliser l'économie mondiale à la suite de la crise financière, mais l'incertitude persiste quant au degré de solidité du redressement de l'économie mondiale, notamment lorsque les mesures temporaires seront rapportées et que leurs effets se seront estompés. Si cela se produit trop tôt, il est possible que les économies occidentales replongent dans la récession. À l'inverse, on ne peut exclure non plus que la reprise mondiale se révèle plus vigoureuse que prévu. Dans pareil cas, les politiques monétaires et budgétaires devraient être infléchies à temps afin de contrecarrer les risques d'inflation et de fortes hausses des taux à long terme.

Face à des déficits publics élevés, les taux à long terme sont susceptibles de se relever, ce qui ferait augmenter le coût des investissements et les charges de la dette. Récemment, la situation des finances publiques de certains Etats membres de la zone euro a suscité de vives inquiétudes. De même, plusieurs pays en dehors de la zone euro sont confrontés à d'importants déficits budgétaires.

Dans le secteur bancaire, la nervosité a quelque peu baissé, mais le système financier reste vulnérable. Les conséquences de la crise économique sur le marché du travail et sur la rentabilité des entreprises pourraient entraîner une multiplication des défauts de paiement des emprunteurs, ce qui contraindrait les institutions financières à déprécier une nouvelle fois leur portefeuille de créances.

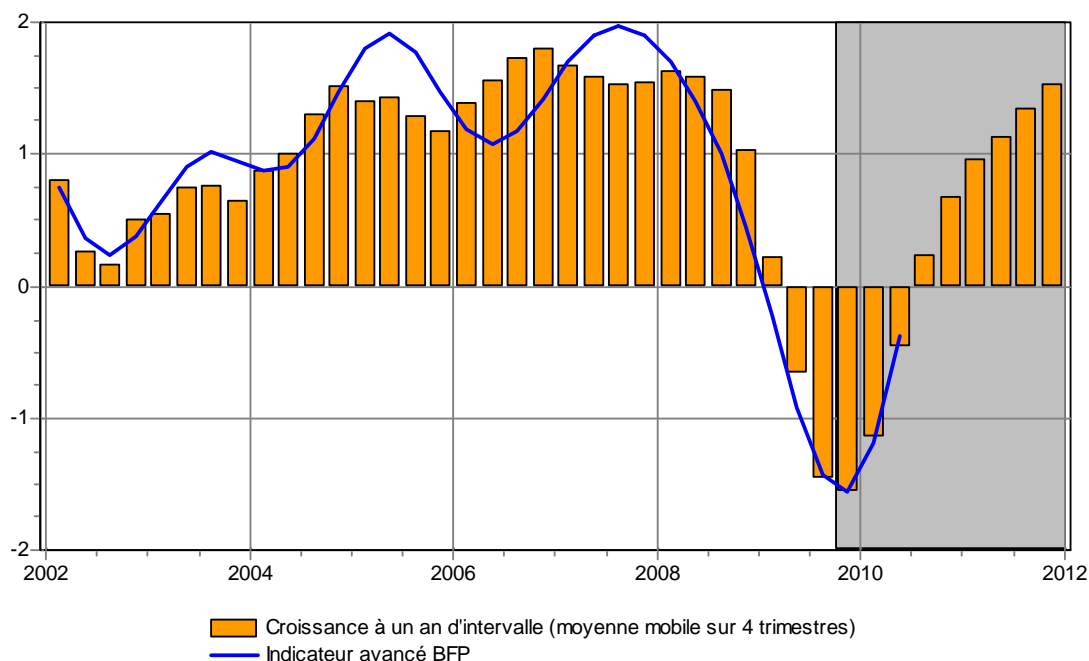
En cas de hausse de la demande plus importante que prévu, alimentée, par exemple, par une reprise économique vigoureuse dans les économies émergentes, les prix des matières premières pourraient augmenter plus vite que prévu et fragiliser ainsi le redressement des économies occidentales.

2. Les composantes du PIB belge

2.1. Dépenses de consommation finale des particuliers

L'indexation des salaires et des allocations sociales intervient avec un certain retard par rapport à l'évolution de l'indice santé. En 2009, l'indexation salariale (2,5 % dans le secteur marchand) a par conséquent largement dépassé l'inflation. Ce facteur, conjugué à une série de mesures qui ont fait baisser temporairement les recettes d'impôt des personnes physiques (notamment la réduction d'impôt des personnes physiques octroyée à chaque travailleur résidant en Flandre, l'enrôlement accéléré de l'impôt des personnes physiques³), a entraîné une hausse de 2,8 % du revenu disponible réel des ménages, et ce en dépit d'un recul de l'emploi et d'une baisse des autres composantes de revenu. En 2010, le revenu disponible réel diminuerait de 0,3 % sous l'effet de la disparition des effets temporaires des mesures fiscales⁴ et d'une nouvelle détérioration de la situation sur le marché du travail. De plus, l'indexation des salaires resterait limitée à 0,6 % cette année, alors que l'inflation atteindrait 1,6 %. En 2011, le pouvoir d'achat, soutenu par la croissance de l'emploi et une progression des revenus de la propriété, progresserait de 1,5 %.

Graphique 7 Dépenses de consommation des particuliers en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



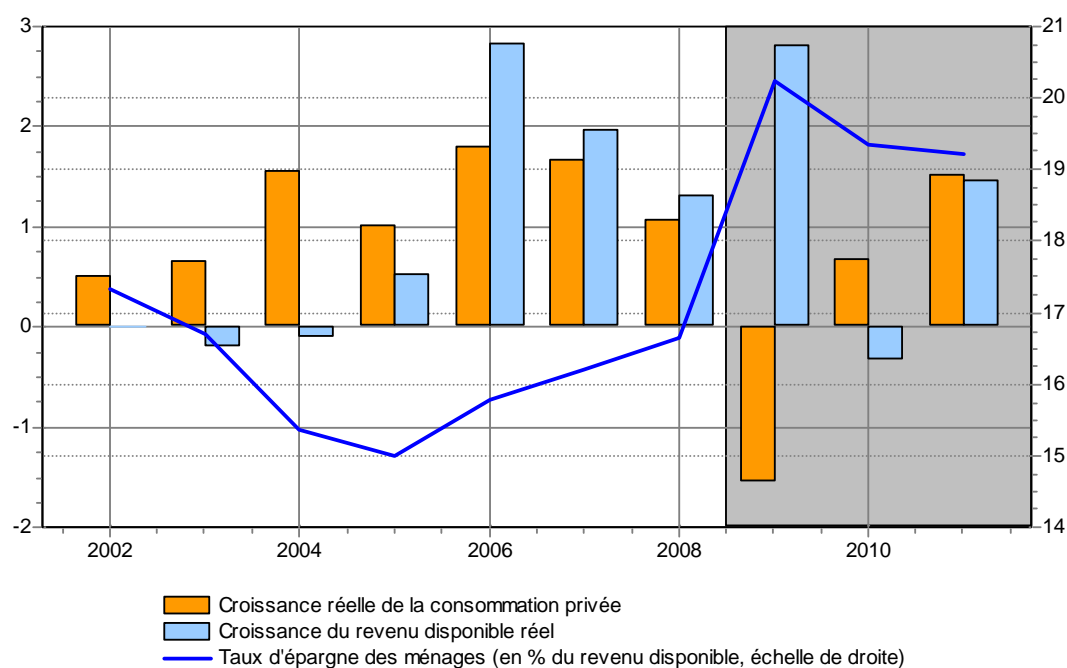
Source : ICN, BFP

³ Au final, l'enrôlement accéléré entraîne un glissement des remboursements aux contribuables de 2010 vers 2009.

⁴ A titre d'exemple, une partie importante de la réduction d'impôt octroyée aux travailleurs résidant en Flandre est supprimée en 2010.

L'indicateur de la BNB de la confiance des consommateurs, qui fléchit depuis la mi-2007, a chuté au quatrième trimestre 2008 lorsque la crise financière s'est aggravée. La consommation privée s'est alors fortement réduite et a continué à baisser au premier semestre 2009. Au second semestre 2009, l'indicateur de confiance s'est rétabli et les dépenses de consommation ont très légèrement augmenté. Sur l'ensemble de l'année 2009, elles ont en moyenne baissé de 1,6 % en volume. Le taux d'épargne des ménages a alors atteint son niveau le plus élevé depuis la première moitié des années 90, à savoir 20,2 %.

Graphique 8 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



Source : ICN, BFP

En 2010 et 2011, la propension des ménages à épargner devrait légèrement se réduire et la consommation privée augmenterait de respectivement 0,7 % et 1,5 %⁵. Toutefois, le taux d'épargne dépasserait toujours 19 %, et resterait ainsi à un niveau nettement supérieur à celui antérieur à la récession. En raison de la hausse attendue du chômage et des incertitudes entourant l'évolution de la situation économique⁶, les ménages restent prudents. De plus, ils essaieraient de compenser par l'épargne leur perte de richesse subie lors de la crise.

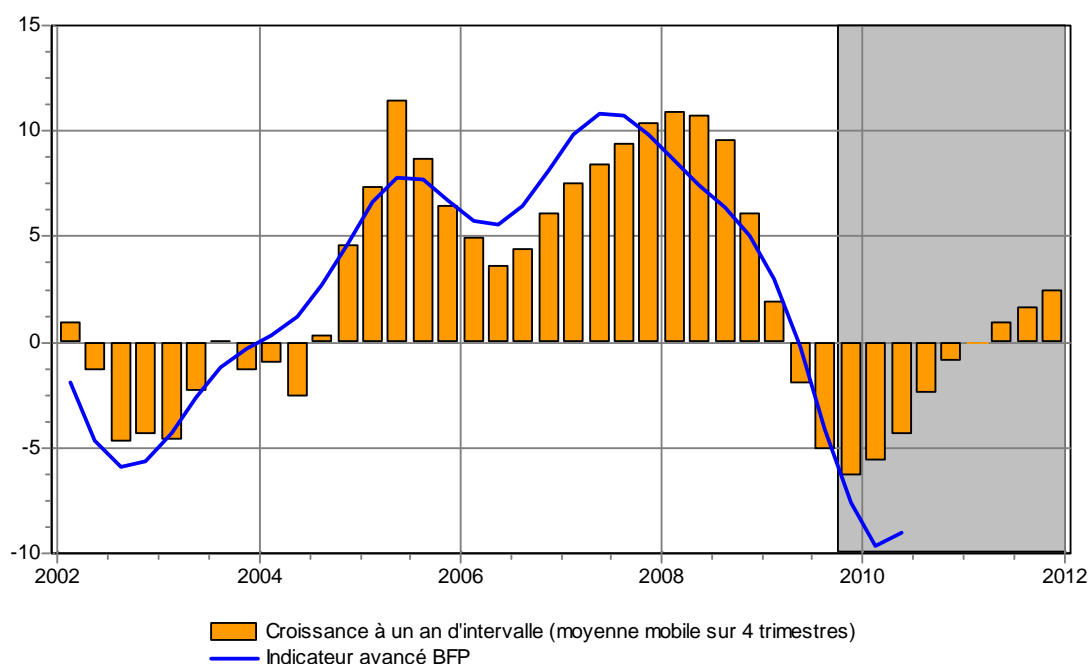
⁵ Cela implique une croissance trimestrielle moyenne de la consommation de 0,3 % à peine en 2010 et de 0,5 % en 2011.

⁶ Les deux composantes de l'indicateur de la BNB (la situation financière des ménages et leur propension à épargner) se sont certes améliorées dans le courant 2009, mais se sont à nouveau détériorées en fin d'année.

2.2. Investissements des entreprises

Les investissements des entreprises ont commencé à diminuer en 2008⁷, pour s'effondrer au second semestre 2008 sous l'effet de la crise économique. La production a été mise sous pression et le taux d'utilisation des capacités de production industrielle est tombé à 70,1 % à peine au premier trimestre 2009⁸. De même, l'indicateur de conjoncture de la BNB, qui mesure la confiance des producteurs, a atteint son niveau le plus bas. D'autre part, tant le financement interne qu'externe des investissements est devenu plus difficile pour la plupart des entreprises. En effet, les conditions d'octroi de crédit sont devenues plus strictes et la rentabilité des entreprises, qui a contribué sur la période 2004-2008 à une forte dynamique d'investissement, s'est dégradée en raison de la forte baisse des marges bénéficiaires par produit. Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation sensible des coûts salariaux par produit, et partant, d'une progression de la part salariale (voir Chapitre 3).

Graphique 9 Investissements des entreprises en volume⁹
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

Au quatrième trimestre 2009, le taux d'utilisation des capacités industrielles s'est redressé à 74,3 % et la confiance des entrepreneurs s'est sensiblement améliorée. Toutefois, ces niveaux ne traduisent qu'une timide reprise économique qui ne devrait déboucher que sur une croissance faible des investissements. Ce n'est qu'à partir du quatrième trimestre 2010 que la croissance trimestrielle des investissements dépasserait le taux de croissance du PIB. Ainsi, le taux de crois-

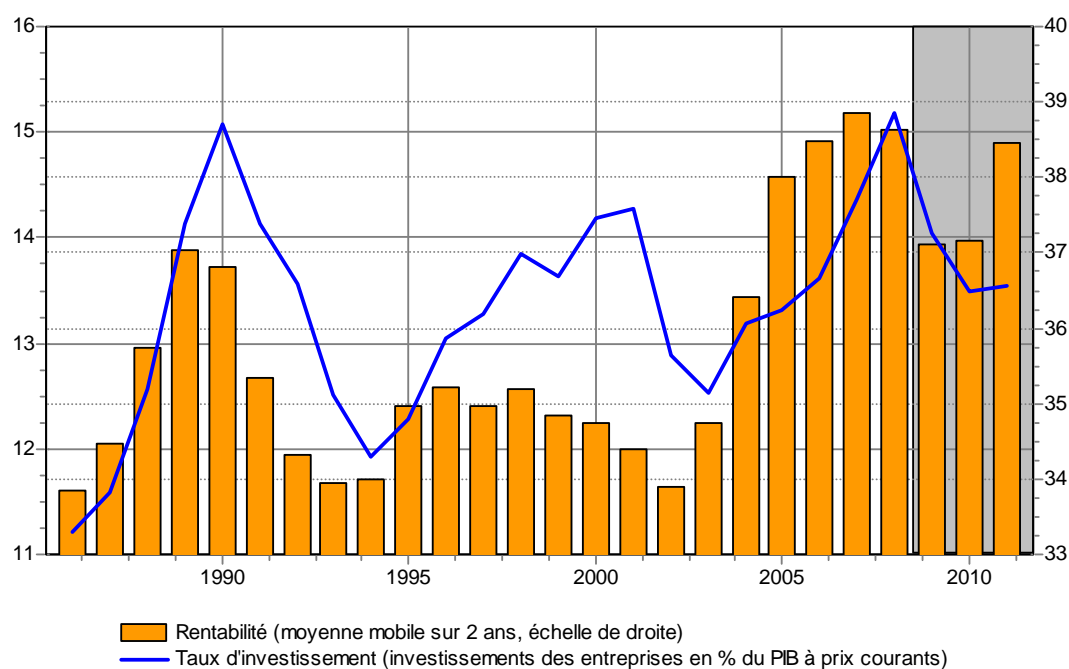
⁷ La forte croissance annuelle de 6,8 % est due, en grande partie, à un effet d'acquis de croissance de 2007.

⁸ Le taux moyen d'utilisation des capacités de production est de 78,9 % pour la période allant de 1980 à maintenant.

⁹ Hors achats de bâtiments publics.

sance annuel des investissements des entreprises s'établirait à -6 % en 2009 et passerait à -1,2 % en 2010. En 2011, il redevient positif (2,4 %). La part nominale des investissements des entreprises dans le PIB baisserait de 15,2 % en 2008 à 13,5 % sur la période 2009-2011, mais resterait supérieure aux creux enregistrés en 1994 et 2004.

Graphique 10 Taux d'investissement et rentabilité¹⁰ dans le secteur marchand



Source : ICN, BFP

2.3. Investissements en logements

Après avoir affiché une croissance moyenne en volume de plus de 6 % sur la période 2003-2006, le cycle d'investissement des ménages a connu une phase de tassement. Les investissements en logements ont diminué de 0,8 % en 2007 et de 1,6 % en 2008 en raison de la hausse des taux hypothécaires¹¹ et de l'érosion de la confiance des consommateurs¹², lesquels ont incité les ménages à adopter un comportement attentiste.

Compte tenu de la croissance modérée du revenu disponible réel des ménages et de la hausse du chômage, la croissance trimestrielle de la construction résidentielle resterait négative jusqu'au troisième trimestre 2010, même si son recul est freiné par les taux hypothécaires relative-

¹⁰ Excédent brut d'exploitation des entreprises en % de la valeur ajoutée.

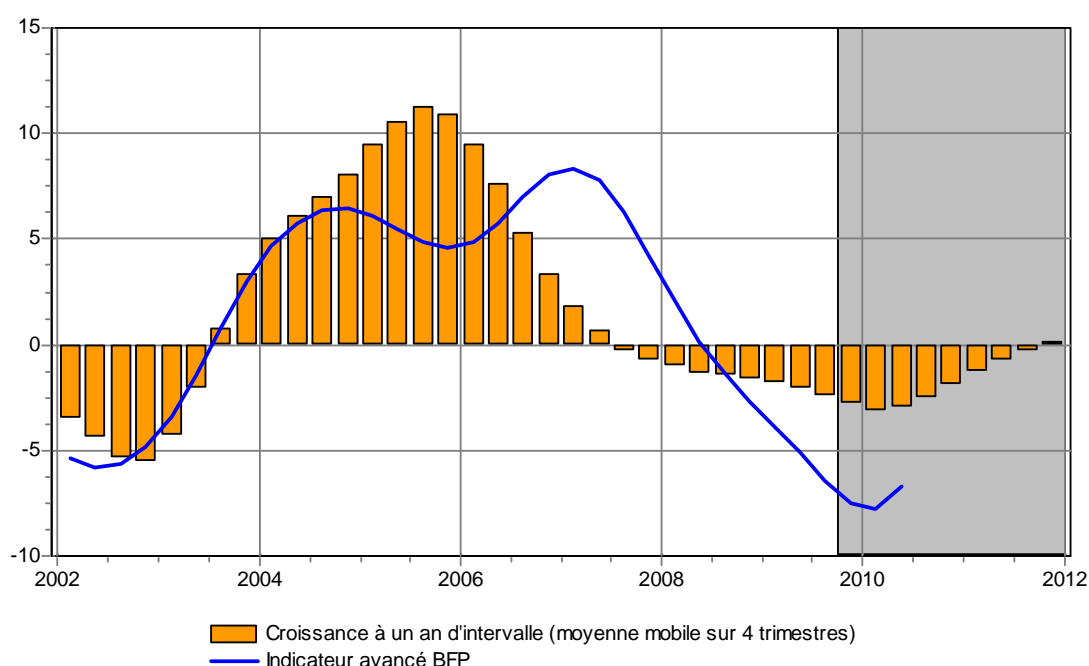
¹¹ Après avoir atteint un niveau historiquement bas à la fin 2005 (3,9 %), le taux hypothécaire nominal a grimpé à 5,3 % en septembre 2008 mais est, dans l'intervalle, retombé à 4,5 %.

¹² Selon l'indicateur de la BNB de la confiance des consommateurs, ce sont surtout les perspectives d'évolution économique générale qui se sont dégradées dans le courant 2007, alors que 2008 est marquée par la crainte d'une hausse du chômage.

ment bas et par une baisse temporaire de la TVA¹³. Par conséquent, le taux de croissance annuel de la construction résidentielle s'établirait à -2,8 % en 2009 et à -1,9 % en 2010. Les investissements repartiraient à la hausse dans le courant 2011, mais resteraient pratiquement stables (0,1 %) en moyenne annuelle, le niveau de départ au début 2011 étant faible.

A l'instar du profil de croissance pris en compte dans ces prévisions, l'indicateur avancé du BFP pour la construction de logements, qui tient compte notamment des enquêtes auprès des architectes¹⁴ et des demandes de crédits hypothécaires, laisse apparaître un tournant au début 2010.

Graphique 11 Investissements en logements en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

En dépit de la baisse enregistrée depuis 2007, les investissements des ménages représentent plus de 5,3 % du PIB sur la période 2010-2011, ce qui correspond au taux d'investissement moyen enregistré ces quinze dernières années.

¹³ La baisse de la TVA à 6 % est une mesure du Plan de relance et s'applique aux nouvelles constructions, travaux de rénovation et logements sociaux. En ce qui concerne les nouvelles constructions, la baisse de la TVA est limitée à une tranche 50 000 euros facturée. Cette mesure était en premier lieu d'application aux demandes de permis introduites avant fin 2009, mais a été prolongée de 3 mois.

¹⁴ Plus précisément le volume de projets définitifs de constructions d'habitation et les perspectives de contrats.

2.4. Consommation et investissements publics

Ces trois dernières années, la consommation publique a progressé en moyenne de 2,8 % en volume. En 2010 et 2011, la croissance de la consommation publique se ralentirait et n'atteindrait plus que 1,4 % en moyenne sous l'effet de l'augmentation plus modérée des dépenses de soins de santé, du ralentissement de la progression de la masse salariale du secteur public (dû principalement à la croissance plus faible de l'emploi public) et de la baisse du volume des achats nets de biens et de services.

La croissance en volume des investissements publics s'accélérait à 6,6 % en 2010 et à 13,6 % en 2011. Les investissements publics continuent ainsi à soutenir la croissance économique. Cette dynamique est en grande partie imputable aux pouvoirs locaux qui intensifient généralement leurs investissements à l'approche des élections communales de 2012.

2.5. Variations de stocks

Les entreprises ont sensiblement limité la formation de stocks au quatrième trimestre de 2008 et au premier semestre de 2009. Ce ralentissement est conforme aux données de l'enquête de conjoncture de la BNB qui montrent que les entrepreneurs estiment à cette période leur niveau de stock trop élevé dans un contexte de recul des débouchés. Par contre, les stocks disponibles dans l'industrie manufacturière sont jugés insuffisants au second semestre 2009, ce qui enclenche un mouvement de reconstitution des stocks. L'accélération de la formation des stocks devrait se poursuivre au premier semestre 2010. Ensuite, elle ne devrait plus contribuer à la croissance économique. Après avoir contribué largement négativement, de l'ordre de 1,7 point de pourcentage, à la croissance économique en 2009, les variations de stock devraient soutenir la croissance du PIB à hauteur de 0,3 point de pourcentage en 2010. Pour 2011, on table sur une contribution nulle.

2.6. Exportations et importations

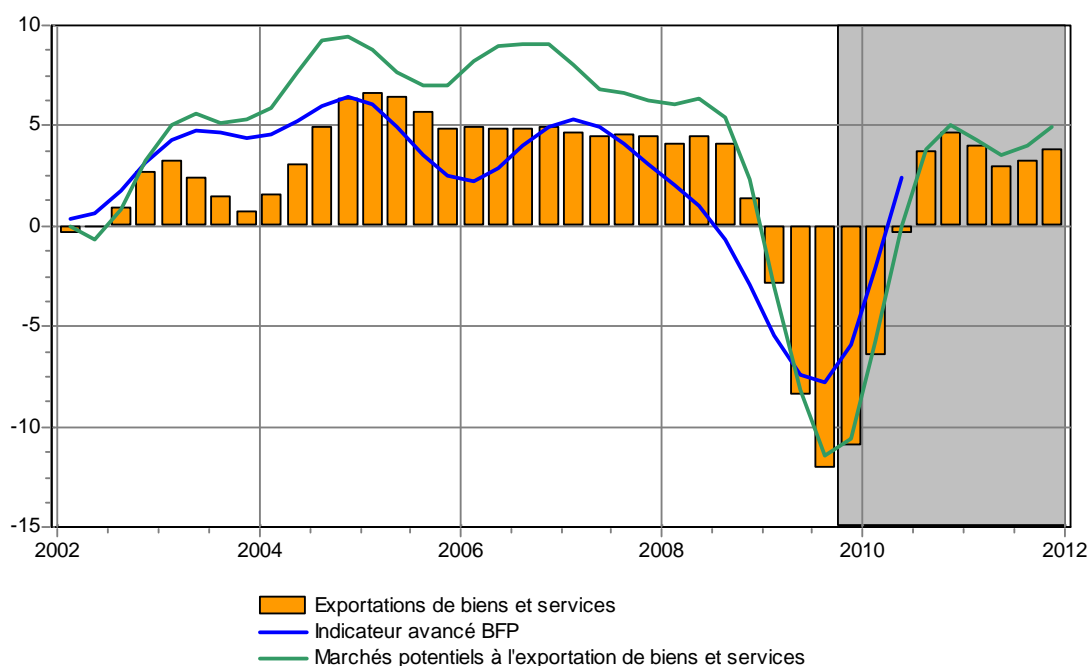
La récession économique internationale a entraîné une contraction des débouchés internationaux de la Belgique, lesquels sont calculés sur la base de la croissance des importations de nos partenaires commerciaux. Parallèlement à l'évolution (prévue) des échanges mondiaux, les débouchés extérieurs ont progressé fortement au second semestre 2009. Toutefois, leur croissance trimestrielle devrait s'affaiblir dans le courant 2010, se redresser en 2011 pour atteindre leur moyenne historique (1,6 % par trimestre). La croissance sur base annuelle des débouchés extérieurs devrait atteindre 5 % en 2010 et 2011, après avoir enregistré une contraction record de 10,6 % en 2009.

Le taux de change effectif, à savoir le taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux (moyenne pondérée selon le poids du pays dans les exportations belges), s'est apprécié dans le courant 2009. Toutefois, à la fin 2009, l'euro s'est re-

trouvé sous pression en raison des difficultés budgétaires de certains Etats membres du Sud de l'Europe. Ces pressions, combinées à une quasi-stabilisation en projection, entraîneraient une dépréciation du taux de change effectif de 0,6 % en moyenne en 2010, contre une appréciation de 1,4 % en 2009. En 2011, le taux de change effectif devrait pratiquement rester stable (+0,2 %). Par conséquent, l'évolution du taux de change aurait peu d'impact sur la compétitivité-prix de la Belgique au cours des prochains trimestres.

L'an dernier, les exportations belges ont reculé légèrement plus (-10,9 %) que les débouchés extérieurs (-10,6 %). En 2010, la croissance trimestrielle des exportations fléchirait légèrement pour se redresser à nouveau dans le courant de l'année 2011, à l'instar des débouchés extérieurs. Grâce à un point de départ favorable, la croissance annuelle des exportations serait cependant plus élevée en 2010 (4,7 %) qu'en 2011 (3,9 %). Les pertes de parts de marché resteraient par conséquent relativement limitées en 2010 et rejoindraient leur moyenne historique en 2011.

Graphique 12 Exportations de biens et services en volume
Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres



Source : CPB, ICN, BFP

La demande finale (demande intérieure et exportations) s'étant effondrée, le volume des importations a chuté de plus de 11 % l'an dernier. En 2011, le ralentissement de la croissance des exportations devrait aller de pair avec une accélération de la demande intérieure. Dès lors, la croissance de la demande finale en 2011 devrait rester pratiquement constante par rapport à 2010. Le volume des importations devrait progresser de près de 4 % au cours de ces deux années.

En 2009, les prix internationaux hors énergie exprimés en euro ont sensiblement diminué (-5,2 %) compte tenu de l'appréciation du taux de change effectif de l'euro et du ralentissement de l'inflation à l'échelle mondiale. Les prix belges à l'importation ont chuté encore plus nettement (-7,4 %) sous l'effet de la baisse sensible des prix du pétrole. L'an dernier, le cours du pétrole exprimé en euro était en effet en moyenne 33 % moins élevé qu'en 2008. Pour ce qui est de la baisse des prix belges à l'exportation, elle a été moins marquée (-5,0 %). Ces évolutions devraient se traduire par une augmentation sensible des termes de l'échange (2,6 %). La hausse progressive des cours du pétrole devrait limiter la progression des termes de l'échange à 0,6 % en 2010 et même les réduire légèrement (-0,3 %) en 2011.

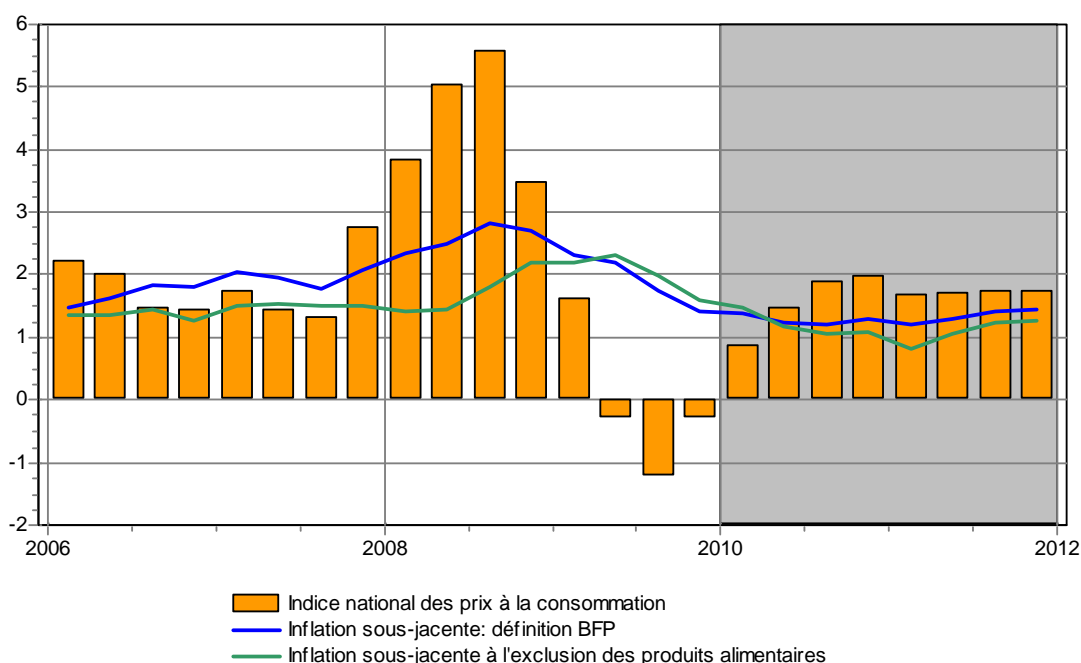
La nette progression des termes de l'échange en 2009 a contribué à une amélioration sensible du solde de la balance des opérations courantes (léger surplus de 0,3 % du PIB en 2009 contre un déficit de 2,4 % en 2008). Cette année, les exportations nettes contribueraient positivement, de l'ordre de 0,6 point de pourcentage, à la croissance économique. Cette contribution, conjuguée à l'évolution attendue des termes de l'échange, ferait progresser le surplus de la balance des opérations courantes à respectivement 1,4 % et 1,1 % du PIB en 2010 et 2011.

3. Evolution des prix et salaires

3.1. Evolution des prix intérieurs

Au cours de 2008 et 2009, l'évolution de l'inflation¹⁵ a été largement déterminée par l'évolution des prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires. Alors qu'elle atteignait 60 % à la mi-2008, la variation à un an d'intervalle des prix du pétrole exprimés en euro est tombée à -47 % en moyenne entre décembre 2008 et juillet 2009. L'inflation est ainsi passée de 5,9 % en juillet 2008 à -1,7 % en juillet 2009. En novembre 2009, la baisse des prix du pétrole avait donné ses pleins effets et la croissance à un an d'intervalle des prix pétroliers est redevenue clairement positive. Dans ce contexte, l'inflation est à nouveau devenue positive en décembre 2009, après avoir enregistré une croissance à un an d'intervalle négative durant sept mois.

Graphique 13 Evolution trimestrielle de l'inflation
Croissance à un an d'intervalle

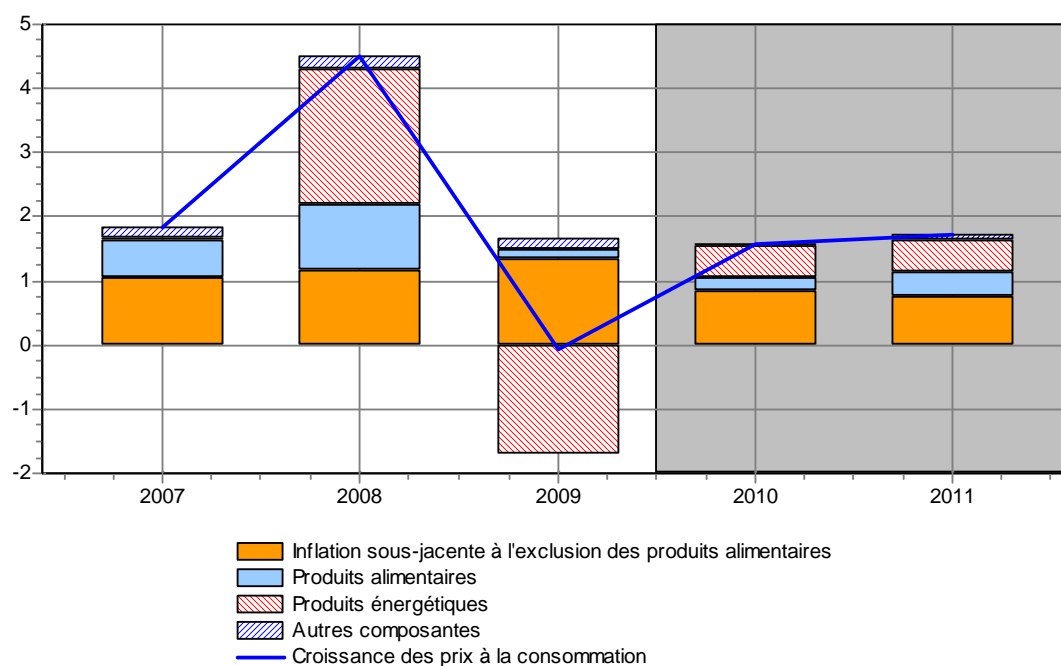


Source : SPF Economie, BFP

¹⁵ L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

L'inflation sous-jacente (définition BFP)¹⁶ s'est accélérée entre le quatrième trimestre 2007 et le troisième trimestre 2008. La comparaison de cette dernière avec une inflation sous-jacente épurée de l'évolution des prix de toutes les denrées alimentaires montre toutefois que cette accélération était principalement imputable à l'évolution des prix de l'alimentation. Cette inflation sous-jacente corrigée n'a d'ailleurs progressé qu'entre le troisième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009. Généralement, les fluctuations des prix du pétrole se répercutent avec quelques trimestres de retard dans l'inflation sous-jacente belge. En outre, la récession a entraîné une nette augmentation du coût salarial unitaire. Depuis la mi-2009, l'inflation sous-jacente épurée de l'évolution des prix de tous les produits alimentaires va décroissant. Compte tenu du ralentissement de la croissance des coûts salariaux, l'inflation sous-jacente devrait continuer à se tasser au cours des prochains trimestres pour ne repartir progressivement à la hausse que dans le courant 2011.

Graphique 14 Décomposition de l'indice des prix à la consommation
Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation



Source : SPF Economie, BFP

Le graphique 14 révèle, d'une part, que l'accélération de l'inflation en 2010 (à 1,6 % en moyenne, contre -0,1 % en 2009) est due à l'évolution des prix énergétiques, et d'autre part, que la contribution de l'inflation sous-jacente et des 'autres composantes' serait moindre en 2010 qu'en 2009. En 2010, le cours du baril de Brent exprimé en euro serait, en moyenne, 22 % plus élevé que

¹⁶ L'inflation sous-jacente (définition BFP) est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants: les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation, ainsi que l'évolution des prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, de la viande et des fruits et légumes frais.

l'année dernière, durant laquelle il avait baissé de 33 % à un an d'intervalle. La hausse des prix de l'électricité et du gaz serait renforcée par l'augmentation des tarifs de réseau. Au second semestre 2009, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) a approuvé les plans tarifaires à l'horizon 2012 de la plupart des gestionnaires de réseau de distribution. Dans la foulée, les tarifs de distribution ont été majorés au second semestre 2009 et au début 2010. L'augmentation des prix des carburants serait favorisée par le « système du cliquet », lequel augmente les accises à concurrence de la moitié de la baisse de prix qui résulte des cotations sur les marchés internationaux. En 2009, ce système a entraîné une hausse des accises de respectivement 2,8 et 3,5 centimes d'euro par litre d'essence et de diesel¹⁷. En 2010 et 2011, le système du cliquet ne sera pas appliqué à l'essence tandis que la hausse maximale des accises sur le diesel est portée à 4 centimes d'euro par litre par an. La présente projection suppose une augmentation du cours du baril de Brent jusqu'à la fin 2011 et une hausse maximale des accises qui serait atteint dès la moitié de chacune des années 2010 et 2011 en raison des fluctuations à court terme du cours de Brent.

Après avoir connu des hausses particulièrement importantes en 2008, les prix des denrées alimentaires ont progressé beaucoup plus lentement en 2009. Cette année aussi, la hausse des prix alimentaires devrait être limitée. Toutefois, leur contribution à l'inflation en 2010 serait 0,1 point de pourcentage plus élevée qu'en 2009 étant donné que la baisse sensible des prix des fruits et légumes frais, enregistrée en 2009 sous l'effet du climat favorable, ne devrait pas se répéter.

La baisse du taux de TVA (de 21 à 12 %) dans les services de restaurant et de restauration, à l'exclusion de la fourniture de boissons, ne devrait pas exercer d'effet à la baisse sur l'inflation puisque les restaurateurs se sont engagés à consacrer les marges libérées à la création d'emplois. Cette mesure induit donc une contribution moindre des 'autres composantes' à l'inflation, qui est compensée par une légère progression de l'inflation sous-jacente¹⁸.

En 2011, l'inflation serait légèrement plus élevée qu'en 2010 (1,7 % contre 1,6 %), principalement en raison d'une contribution plus importante des prix des denrées alimentaires, lesquels renoueraient avec leur rythme de croissance historique. En dépit d'une progression plus limitée qu'en 2010 du cours du baril de Brent exprimé en euro (7 %), la contribution des prix des produits énergétiques à l'inflation resterait pratiquement inchangée étant donné que les prix du gaz et de l'électricité, en comparaison avec ceux des carburants, réagissent avec retard aux fluctuations du cours du pétrole. Ils reflètent donc encore en partie l'augmentation de cours du Brent prise en compte en 2010. En 2011, les prix énergétiques seraient également influencés à la hausse par le système du cliquet sur le diesel et par une hausse, certes modeste, des tarifs de distribution. La contribution de l'inflation sous-jacente serait légèrement plus faible en 2011 qu'en 2010, mais cela s'expliquerait presque exclusivement par la dissipation de l'effet de la

¹⁷ Dans le cadre du « système du cliquet », les hausses maximales d'accises pour une année déterminée sont fixées au préalable. En 2009, ce maximum a été atteint en mars pour le diesel et en juillet pour l'essence.

¹⁸ Vu que les prix pratiqués dans les services de restaurant et de restauration n'entrent pas en ligne de compte dans la catégorie « produits alimentaires et boissons » de l'INPC, ils se retrouvent, selon le détail de l'indice des prix repris au graphique 14, dans l'inflation sous-jacente.

baisse de la TVA dans les services de restaurant et de restauration. Cette contribution moindre de l'inflation sous-jacente serait compensée par une contribution plus élevée des 'autres composantes'.

L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix des carburants, des boissons alcoolisées et du tabac, devrait présenter le même profil d'évolution que l'INPC, mais ses variations (infra-annuelles) seraient moins marquées puisqu'une partie des fluctuations des prix du pétrole est sans effet sur cet indice. Après avoir crû de 0,6 % en 2009, l'indice santé progresserait respectivement de 1,2 % et 1,6 % en 2010 et 2011.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Suite aux baisses de prix enregistrées entre la mi-2008 et la mi-2009, la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé a quelque peu reculé et s'est approchée en septembre 2009 de la valeur du dernier indice pivot franchi en août 2008 (110,51). Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (112,72) serait dépassé en janvier 2011. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à hauteur de 2 % à l'augmentation du coût de la vie, respectivement en février et mars 2011. L'indice pivot suivant (114,97) ne serait pas atteint en 2011.

3.3. Evolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Evolution du coût salarial

Au cours de la période 2007-2008, les coûts salariaux horaires cumulés ont augmenté de 6,6 % et ont dépassé la hausse salariale prévue dans l'accord interprofessionnel pour cette période. Ce dépassement peut être imputé à une indexation plus élevée que prévu et à la hausse relativement forte des salaires horaires bruts avant indexation.

En application de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, les partenaires sociaux ont approuvé à la fin 2008 un accord interprofessionnel pour la période 2009-2010. Aux termes de cet accord, la hausse annuelle maximale des salaires nets, négociée au niveau sectoriel et des entreprises en sus de l'indexation salariale et des augmentations barémiques, ne pourrait dépasser 250 euros par travailleur à temps plein à l'horizon 2010¹⁹. De plus, cette hausse salariale ne peut alourdir les charges patronales²⁰. Ces dispositions impliquent une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 % sur la période 2009-2010.

¹⁹ De plus, l'augmentation salariale octroyée en 2009 ne peut dépasser 125 euros.

²⁰ Les hausses salariales sont octroyées sous la forme de titres-repas, d'indemnités de mobilité et de « chèques verts », lesquels sont exemptés de précompte professionnel et de cotisations patronales.

Partant des observations disponibles sur l'évolution des salaires et de l'emploi au cours des trois premiers trimestres 2009, la croissance du coût salarial horaire nominal est estimée à 2,7 % en 2009. La principale contribution à cette croissance est fournie par l'indexation salariale (2,5 %) qui réagit avec un certain retard à la nette progression de l'indice santé en 2008. De plus, l'évolution des cotisations patronales devrait entraîner une augmentation de 0,4 % du coût salarial horaire. Puisque le taux implicite des cotisations patronales au sens strict²¹ est pratiquement resté stable en 2009, la forte progression des cotisations patronales est vraisemblablement due, pour une grande partie, au nombre élevé de licenciements suite à la récession. En effet, les primes de licenciement sont comptabilisées dans les comptes nationaux comme des cotisations patronales fictives. En 2009, les salaires horaires bruts avant indexation auraient baissé de 0,2 % en raison d'une hausse de 0,2 % des salaires conventionnels et d'une dérive salariale négative de 0,4 %. La composition de la hausse du coût salarial horaire en 2009 est proche de celle observée en 2002. Au cours de cette année-là, le chômage avait aussi sensiblement progressé et la forte croissance des cotisations patronales fictives était allée de pair avec une dérive salariale négative.

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2007	2008	2009	2010	2011
Accord interprofessionnel^a					
Croissance du coût salarial horaire nominal		5,0			
- Indexation		3,9			
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b		1,1	0,6		
Réalisations/perspectives					
Croissance du coût salarial horaire nominal	3,2	3,3	2,7	1,1	1,6
- Indexation	1,7	2,9	2,5	0,6	1,6
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	1,0	0,7	-0,2	0,3	0,0
- Cotisations patronales totales ^c	0,5	-0,3	0,4	0,2	0,0

a. Périodes 2007-2008 et 2009-2010

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et fictives

Pour 2010, il est supposé que les salaires horaires bruts avant indexation renoueraient avec la croissance fixée dans l'accord interprofessionnel (0,3 %). La faible progression de l'indice santé en 2009 se reflète dans une indexation salariale modérée de 0,6 % en 2010 qui porte la croissance des salaires horaires bruts nominaux à 0,9 %. La croissance des coûts salariaux horaires nominaux devrait être plus élevée de 0,2 point de pourcentage étant donné la baisse des réductions de cotisations patronales (voir point 3.3.2.). Puisque le chômage continuerait à progresser, la part des cotisations fictives dans les coûts salariaux devrait rester inchangée.

Compte tenu des dispositions de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, l'évolution du coût salarial en Belgique en 2011 est calquée sur la

²¹ A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

moyenne pondérée de la croissance des salaires en Allemagne, France et Pays-Bas, telle que prévue par l'OCDE. Il ressort des perspectives²² les plus récentes de l'OCDE qu'il n'y aurait pas de marge pour une augmentation des salaires horaires bruts avant indexation en Belgique. En effet, la croissance salariale moyenne pondérée prévue dans nos pays voisins est inférieure à l'indexation salariale attendue en Belgique (1,6 %). Par prudence, nous tablons dès lors sur une croissance nulle des salaires horaires bruts avant indexation en 2011. Les cotisations patronales au sens large²³ progresseraient plus ou moins au même rythme que les salaires bruts et ne contribueraient donc pas à la croissance des coûts salariaux horaires nominaux. C'est le résultat de deux effets inverses : d'une part, une croissance relativement forte des cotisations patronales au sens strict qui, tout comme en 2010, seraient influencées par la diminution des réductions de cotisations patronales, et d'autre part, une baisse des cotisations fictives. En effet, le ralentissement de la progression du chômage en 2011 s'accompagnerait d'une baisse du volume des primes de licenciement.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

En 2009, les réductions de cotisations patronales totales diminuent de 176 millions suite au recul de l'emploi. L'utilisation de ces réductions de cotisations continuera également à baisser au cours des prochaines années, de 204 millions d'euro en 2010 et de 180 millions en 2011. La suppression de la plupart des réductions ciblées (bonus jeunes et bonus travailleurs âgés, chômeurs de longue durée, jeunes) et la modification du plafond salarial pris en compte pour la réduction ciblée sur les salaires élevés pèsent temporairement davantage que le renforcement progressif de la réduction forfaitaire générale et la suppression des cotisations patronales pour les groupes à risque peu qualifiés.

Par contre, les subventions salariales totales continuent à augmenter : de 473 millions en 2009, de 778 millions en 2010 et à nouveau de 227 millions en 2011. En 2009, l'évolution s'explique principalement par le recours accru aux titres-services et par l'augmentation de la réduction générale de précompte professionnel (majoration progressive du taux de subventionnement de 0,25 % à 1 %). En 2010 et 2011 viennent s'ajouter l'extension des allocations d'activation à de nouveaux groupes - celle-ci étant couplée à une hausse du montant des allocations - et une utilisation accrue des subventions pour le travail de nuit et en équipe.

La baisse des prestations de nuit et en équipe et des heures supplémentaires explique la baisse du volume des subventions salariales afférentes à ces prestations en 2009, en dépit de conditions d'octroi plus généreuses à partir de juin 2009 (progression du taux de subvention des prestations de nuit et en équipe de 10,7 % à 15,6 % et doublement du nombre maximum d'heures supplémentaires pouvant être subventionnées). En 2010 et 2011, le volume des subventions pour le travail de nuit et en équipe augmenterait de nouveau puisque les taux de subvention-

²² « Economic Outlook 86 », novembre 2009.

²³ A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, les cotisations fictives et les cotisations extralégales (payées au secteur des assurances).

nement plus élevés s'appliquent à une année complète et que le dispositif en place est de plus en plus utilisé compte tenu de la reprise conjoncturelle.

Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
Variations annuelles en millions d'euros.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Réductions de charges patronales	470	165	360	138	-176	-204	-180
Subventions salariales, dont	306	605	629	690	473	778	227
- activations	39	25	17	15	-30	27	61
- titres-services	148	206	207	246	147	161	12
- travail de nuit et en équipe	70	249	259	86	-15	191	112
- heures supplémentaires	11	13	10	3	0	11	6
- réduction générale	0	0	54	152	204	325	16
Total en faveur des employeurs	775	770	989	828	297	574	47
Réductions de cotisations personnelles	100	352	40	49	6	-87	-58

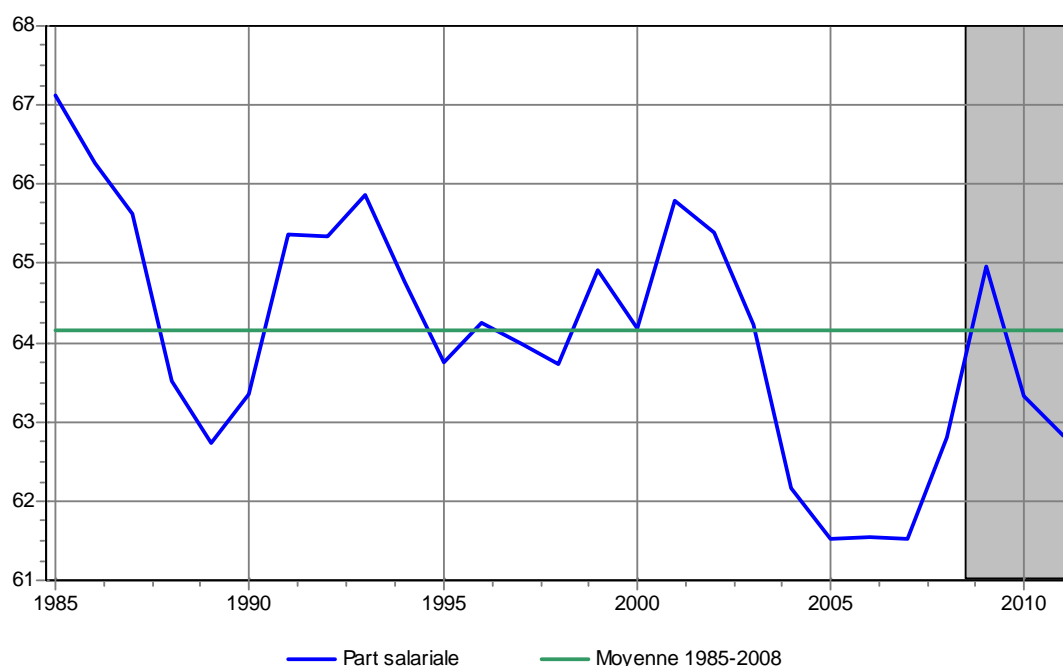
La baisse du nombre d'emplois Activa, due au creux conjoncturel en 2009, devrait prendre fin en 2010 suite à l'extension du bénéfice de la mesure à d'autres catégories de chômeurs (ce ne sont plus uniquement les chômeurs complets indemnisés qui entrent en ligne de compte), à l'assouplissement des conditions de durée de chômage et à l'octroi temporaire d'allocations d'activation plus élevées (750, 1 000 ou 1 100 euros durant 12 à 24 mois au lieu de 500 euros par mois) à certaines catégories de travailleurs jeunes et âgés peu qualifiés. En conséquence, ce type de subventions salariales augmentera en 2010 et 2011. Le coût ex ante de cette extension, en comparaison avec un scénario à politique constante, est estimé à respectivement 100 et 208 millions d'euros en 2010 et 2011, dont 30 % sont à relier à l'augmentation du taux de subventionnement pour certains groupes cibles et les autres 70 % au subventionnement de nouveaux groupes cibles. Ce surcoût correspond en gros à la baisse des dépenses liées au plan Activa qui aurait été enregistrée en l'absence de ces mesures nouvelles. Dès lors, l'augmentation ex post à un an d'intervalle ne devrait pas dépasser 27 et 61 millions d'euros en 2010 et 2011.

En dépit de modalités d'octroi plus généreuses pour le bonus à l'emploi et de l'indexation des seuils salariaux sur base de l'évolution des prix au-delà de 2009, les réductions de cotisations personnelles ciblées sur les bas salaires diminuent (de 87 millions et de 58 millions d'euros) sur la période 2010-2011. En 2010, cette diminution est en partie due au recul de l'emploi. En 2011, les paramètres du bonus emploi accusent un retard par rapport à l'évolution des salaires bruts des travailleurs à bas salaires, si bien que le nombre de travailleurs à bas salaires qui en bénéficient se réduit.

3.3.3. Evolution de la part salariale

Au cours des deux dernières années, la part salariale a progressé au total de quelque 3,5 points de pourcentage pour atteindre 65 % en 2009. Tant en 2008 qu'en 2009, le repli conjoncturel induit une croissance négative de la productivité horaire du travail qui pousse elle-même les coûts salariaux unitaires à la hausse. Cette tendance est encore renforcée par l'évolution des prix relatifs qui implique une indexation des salaires largement supérieure au déflateur de la valeur ajoutée.

Graphique 15 Evolution de la part salariale
En pourcentage de la valeur ajoutée, secteur des entreprises



Source : ICN, BFP

Sur la période 2010-2011, la productivité du travail repartirait à la hausse (allant de pair en 2010 avec une nouvelle baisse de l'emploi) et progresserait plus vite que les coûts salariaux horaires avant indexation. De plus, l'indexation salariale serait inférieure à la progression du déflateur de la valeur ajoutée. Par conséquent, la part des salaires dans la valeur ajoutée retomberait en 2011 au niveau de 2008 (62,8 %).

Au cours des dernières années, on a observé une forte progression des subventions salariales (Cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail auquel sont confrontés les employeurs représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 15.

4. Marché du travail

Au cours des deux trimestres qui ont suivi l'éclatement de la crise financière en septembre 2008, la valeur ajoutée dans le secteur marchand a baissé de 4,5 % alors que l'emploi marchand n'a diminué que de 0,4 %. Même s'il est en grande partie neutralisé par une baisse de la productivité par tête, un choc économique d'une telle ampleur freine à court terme les engagements et entraîne ensuite des licenciements dans les groupes les plus vulnérables (emplois temporaire et intérimaire). Face à la baisse soudaine de l'activité, les entreprises s'efforcent de réduire les heures payées par travailleur. Si cette mesure ne suffit pas, la productivité horaire baisse (temporairement). Lorsqu'il s'agit d'adapter la durée du temps de travail, plusieurs dispositifs publics peuvent être envisagés, notamment le système de chômage temporaire pour les ouvriers. Par conséquent, le nombre de chômeurs temporaires, en unités budgétaires²⁴ corrigées des variations saisonnières, est passé de 32 900 équivalents temps-plein au troisième trimestre 2008 à 58 700 équivalents temps-plein au premier trimestre 2009. Les principales branches concernées par cette augmentation sont l'industrie manufacturière et la construction²⁵. La durée moyenne du temps de travail avait déjà sensiblement diminué au premier semestre 2008, parallèlement au ralentissement de la croissance qui a précédé la crise financière, et a encore baissé de 1,1 % au cours des deux trimestres qui ont suivi l'éclatement de la crise. Toutefois, l'ajustement de loin le plus important suite à la chute de l'activité a été enregistré au niveau de la productivité horaire (recul de 3,0 % au cours des deux trimestres)²⁶.

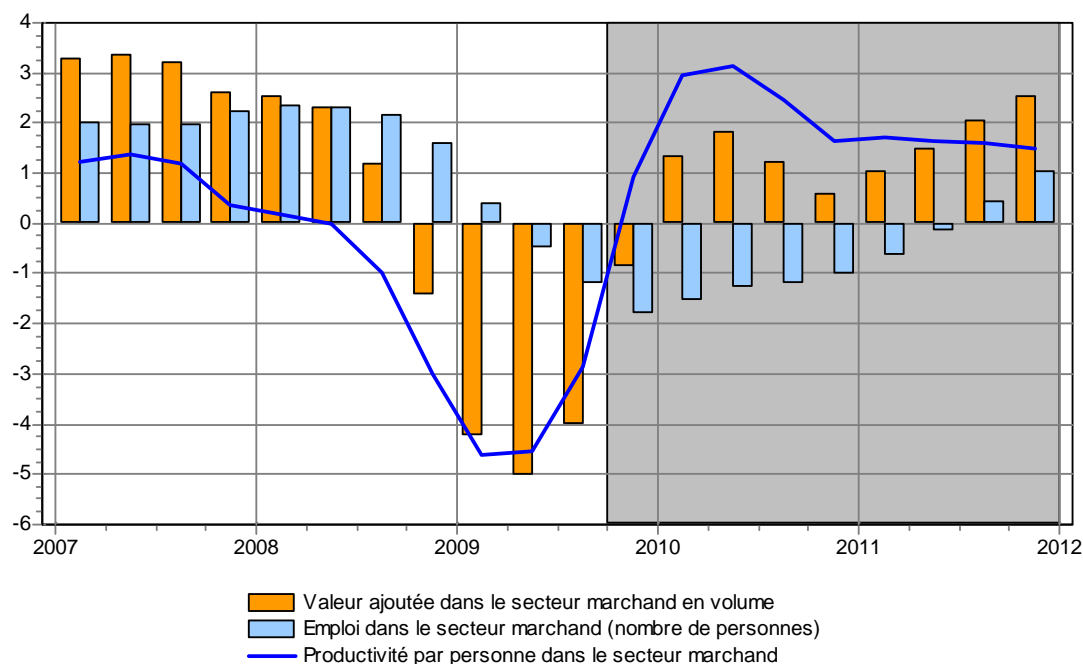
L'activité marchande a atteint son niveau plancher au deuxième trimestre 2009 (recul de 0,2 % seulement) et a rebondi au second semestre (croissance de 1,5 %). Toutefois, à la fin 2009, elle n'avait rattrapé qu'un tiers de son recul. La productivité horaire a amorcé un tournant au deuxième trimestre et a progressé de 2,1 % au cours des trois derniers trimestres de 2009. La reprise de la durée du temps de travail a été plus lente (à partir du troisième trimestre seulement) et plus ténue (de 0,4 % au cours des trois derniers trimestres), tout comme lors du premier repli après septembre 2008. Ces évolutions ont eu un impact sur le chômage temporaire. Ce dernier a atteint un pic au second trimestre 2009 (66 200 équivalents temps-plein) et est resté très élevé au second semestre (en dépit d'une légère baisse jusqu'à un peu moins de 60 000 équivalents temps-plein²⁷). Par conséquent, la baisse de l'emploi marchand s'est limitée à 1,3 % au cours des trois derniers trimestres 2009, si bien que les pertes d'emploi au second semestre ont été légèrement moins nombreuses qu'au premier semestre de l'an dernier.

²⁴ Nombre effectif de jours indemnisés par rapport au nombre potentiel de jours indemnisables. Pour la construction, les conditions météorologiques ont certainement aussi joué un rôle important au premier trimestre 2009.

²⁶ La mesure de la durée du temps de travail (et donc du volume de travail) est beaucoup moins fiable que l'effectif de l'emploi comptabilisé en nombre de personnes. L'on peut supposer que les sources administratives disponibles sous-estiment le caractère procyclique de la durée de travail effective, ce qui pourrait avoir pour conséquence que le caractère procyclique de la productivité horaire est surestimé.

²⁷ Y compris le nouveau système de suspension de l'exécution du contrat de travail des employés.

Graphique 16 Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité
Croissance à un an d'intervalle



Source : ICN, BFP

Mesuré à un an d'intervalle, le repli de l'activité a été le plus marqué au deuxième trimestre 2009 et la croissance de l'emploi est devenue négative, atteignant un creux au quatrième trimestre (-1,8 %). En dépit d'un net ralentissement de l'activité (-3,8 %), l'emploi marchand ne s'est réduit en moyenne annuelle que de 0,8 % en 2009. La baisse de 3,0 % de la productivité est le résultat d'une diminution (de 1,3 %) de la durée moyenne du temps de travail et d'une dégradation de la productivité horaire (de 1,7 %).

La croissance de l'activité s'est sensiblement accélérée au second semestre 2009 et devrait rester stable sur l'ensemble de l'année 2010 (croissance trimestrielle moyenne du secteur marchand de 0,15 % à peine). De plus, tant la productivité horaire que la durée du temps de travail repartiraient à la hausse (croissance trimestrielle moyenne respective de 0,23 % et 0,18 %) en 2010. D'autre part, les mesures temporaires, prises en réaction à la crise en matière de réduction du temps de travail (réduction des cotisations patronales en cas de réduction collective du temps de travail, allocations ONEM en cas de réductions individuelles des prestations ou en cas de suspension de contrats d'employé), restent d'application durant le premier semestre et la durée du temps de travail subit des pressions à la baisse au cours du premier trimestre en raison du nombre exceptionnellement important de jours de chômage-intempéries. D'ici la fin 2010, la composante cyclique du chômage temporaire devrait avoir disparu et le chômage temporaire retomberait à 35 600 équivalents temps-plein.

Dans ces circonstances, l'emploi marchand devrait continuer à perdre du terrain en 2010 (0,26 % en moyenne par trimestre), mais à un rythme deux fois plus lent qu'en 2009. En 2010, la crois-

sance à un an d'intervalle de l'emploi resterait largement négative sur l'ensemble de l'année. Par conséquent, le recul annuel moyen de l'emploi marchand (-1,3 %) serait plus marqué en 2010 qu'en 2009, alors que la croissance de l'activité dans le secteur marchand, portée par la reprise enregistrée à la fin 2009, devrait s'établir à 1,2 %. L'accélération en 2010 de la croissance de la productivité à 2,5 % est attribuable pour 0,7 point de pourcentage à la progression de la durée du temps de travail.

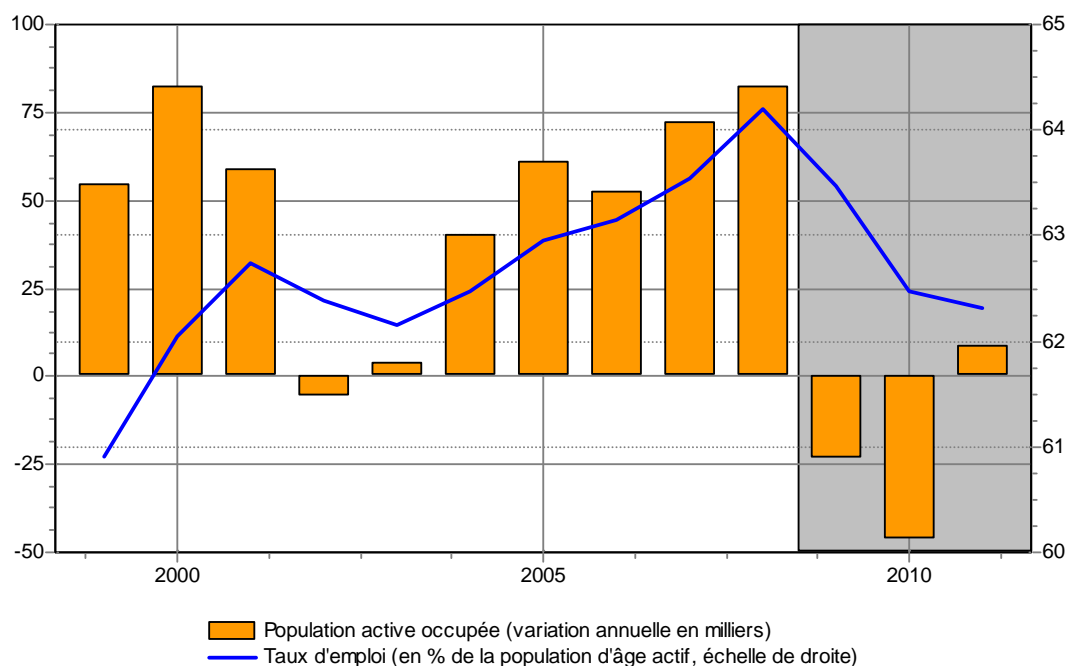
L'an prochain, l'activité marchande devrait nettement rebondir (croissance trimestrielle moyenne de 0,63 %). Néanmoins, le niveau d'activité mesuré avant la crise ne devrait pas être atteint avant la fin de l'année. De même, la productivité continuerait à croître (0,37 % par trimestre, dont 0,05 point de pourcentage sont dus à une progression de la durée du temps de travail), en partie parce qu'on se rapproche du niveau tendanciel mais aussi parce que l'emploi titres-services ne progresse plus. Au cours des dernières années, le développement de cette branche marchande a fortement freiné la croissance de la productivité du travail. La croissance de l'emploi marchand redevient donc positive, dans un premier temps, légèrement (0,1 % au premier trimestre) et passe ensuite à 0,3 % en moyenne au cours des trois trimestres suivants. La croissance à un an d'intervalle de l'emploi ne deviendrait positive qu'à partir du troisième trimestre, si bien que la croissance annuelle moyenne de l'emploi (0,2 %) pourrait être nettement inférieure à celle de la valeur ajoutée (1,7 %).

L'emploi dans les administrations et l'enseignement a encore progressé de 8 600 unités en 2009, mais n'augmenterait plus que de 1 400 unités cette année en raison d'un remplacement des départs naturels dans la fonction publique fédérale qui ne serait que partiel. En 2011, son rythme de croissance devrait légèrement s'accélérer (progression de 2 700 unités). Cette année, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire (de 2 600 unités) au profit de l'emploi titres-services, mais se stabiliserait l'an prochain.

Par conséquent, la population active occupée a diminué en moyenne annuelle de 23 200 unités l'an dernier et diminuerait deux fois plus vite cette année (-46 100 unités). Mesurée entre le quatrième trimestre 2008 et le premier trimestre 2011, la baisse atteindrait même 100 800 unités. Le taux d'emploi²⁸, qui avait glissé de 64,2 % à 63,5 % en 2009, tomberait à 62,5 % cette année. En 2011, la population active occupée progresserait légèrement (de 8 600 unités), mais insuffisamment pour compenser la forte croissance de la population d'âge actif (croissance de 0,4 %, gain de 31 700 unités). Dès lors, le taux d'emploi diminuerait encore légèrement (à 62,3 %) et retomberait ainsi juste au-dessus du niveau de l'an 2000. Un constat s'impose donc : la crise a annihilé, en un seul coup, les progrès enregistrés au cours de la décennie.

²⁸ Dans la dernière version des comptes annuels de l'ICN, toutes les séries relatives à l'emploi ont été revues. Le niveau de frontaliers sortants a été revu à la hausse sur l'ensemble de la période d'estimation alors que la croissance de l'emploi intérieur depuis 1995 est plus forte que dans les estimations précédentes. En conséquence, les taux d'emploi et d'activité ont été revus à la hausse sur l'ensemble de la période (allant de quelque 0,2 point de pourcentage au milieu des années nonante à 0,5 point de pourcentage au milieu des années 2000) et le taux de chômage a été légèrement revu à la baisse (de -0,05 point de pourcentage à -0,1 point de pourcentage). Ces révisions expliquent les différences de niveau par rapport au Budget économique de septembre 2009.

Graphique 17 Evolution de l'emploi et du taux d'emploi
Moyennes annuelles



Source : ICN, SPF Economie, BFP

L'évolution du chômage²⁹ a amorcé un tournant au troisième trimestre 2008. La croissance du chômage s'est fortement accélérée au cours des deux trimestres suivants mais s'est ensuite ralentie, légèrement dans un premier temps (deuxième trimestre) et sensiblement par la suite (aux troisième et quatrième trimestres de 2009, le rythme de croissance a été deux fois plus lent qu'au premier trimestre). Le recul de l'emploi ayant à peine fléchi, il apparaît que la croissance de la population active³⁰ s'est effondrée. Au cours des deux derniers trimestres 2009, la population active aurait même diminué.

Le rythme de croissance annuel moyen de la population active en 2009 (+21 800 unités) aurait ainsi été deux fois plus lent qu'en 2008 (+49 600 unités). Compte tenu des estimations actuelles de l'évolution de la population d'âge actif³¹ (+43 100 unités en 2009), le taux d'activité aurait légèrement diminué l'an dernier (de 72,7 % à 72,6 %). Les premières estimations montrent que le taux d'activité baisse principalement dans les classes d'âge plus jeunes (ce qui laisse présager un report de l'entrée des jeunes sur le marché du travail). De plus, la politique de contrôle plus stricte de la recherche effective d'un emploi par les chômeurs indemnisés n'a pas été assouplie. Les chiffres récents en matière de prépensions indiquent que la crise actuelle, n'a eu jusqu'à présent qu'un impact étonnamment limité à ce niveau. La progression mesurée l'an dernier (+2 200

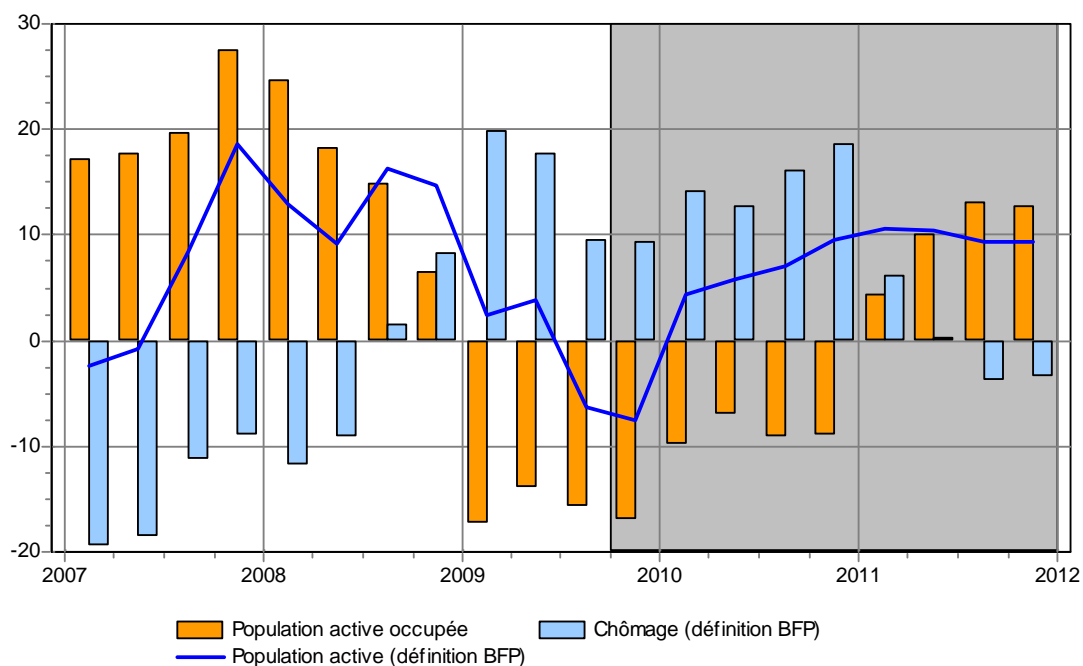
²⁹ Définition BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

³⁰ Définition BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

³¹ En ce qui concerne les chiffres de population, la dernière observation date de janvier 2008. Depuis lors, nous nous basons sur les perspectives démographiques qui ont été élaborées avant l'éclatement de la crise économique et qui ne tiennent donc pas compte de l'éventuel impact négatif de la détérioration de la situation économique sur l'immigration.

unités) est en grande partie due à la réforme des pensions (l'âge de la pension des femmes ayant été porté à 65 ans, elles restent une année de plus dans le système). Pour l'instant, on ne constate pas d'accroissement net des entrées suite au repli conjoncturel (comme ce fut le cas au cours de la période 2001-2003).

Graphique 18 Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active
Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source : ICN, ONEM, BFP

Même dans l'hypothèse où la croissance de la population active retrouverait progressivement une dynamique qui reflète les déterminants sociodémographiques sous-jacents (progression de près de 10 000 personnes par trimestre), le recul enregistré au cours du second semestre 2009 entraîne, en 2010, un important effet d'acquis de croissance négatif. En moyenne annuelle, la progression de la population active devrait se limiter cette année à 6 700 unités, mais s'accélérait l'an prochain (37 500 unités). En 2010, le taux d'activité baisserait sensiblement, de 72,6 % à 72,2 % et remonterait ensuite à 72,4 % en 2011.

Même si, sur base trimestrielle, les pertes d'emploi seraient moins nombreuses en 2010 qu'en 2009, la croissance du chômage devrait s'accélérer (de 9 500 unités au cours du dernier trimestre 2009 à 18 500 unités au cours du dernier trimestre 2010) étant donné la progression plus rapide de la population active. L'évolution positive de l'emploi devrait entraîner un net ralentissement de la croissance du chômage au cours des deux premiers trimestres 2011 et ensuite une baisse timide dans la seconde partie de l'année.

L'évolution du chômage en moyenne annuelle montre bien que le marché du travail réagit avec retard aux fluctuations conjoncturelles. Alors que la croissance économique fléchissait déjà sen-

siblement, le chômage a encore diminué de 32 900 unités en 2008 et le taux de chômage a baissé de 12,4 % à 11,7 %. L'an dernier, le taux de chômage est remonté à 12,5 % (+45 000 unités) et ce n'est que cette année que le plein effet de la crise se fait sentir (progression jusqu'à 13,5 % ; +52 900 unités). En 2011, la progression de l'emploi serait encore insuffisante pour compenser l'augmentation de l'offre de travail (nouvelle hausse du taux de chômage à 14,0 % ; +28 900 unités). Le taux de chômage Eurostat 'harmonisé' (mesuré sur la base de l'enquête sur les forces de travail) a encore baissé en 2008 de 7,5 % à 7,0 %. L'an dernier, il est remonté à 7,9 % et progresserait à 8,6 % cette année et encore légèrement à 8,8 % en 2011.

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

<i>Taux de croissance, sauf indications contraires</i>				
	2008	2009	2010	2011
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	2,3	-10,6	5,0	5,0
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	2,2	1,4	-0,6	0,2
Taux de change de l'euro en dollar	147,1	139,3	140,5	140,0
<i>(nombre de dollars pour 100 euros) (2)</i>				
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euro) (3)	0,6	-5,2	1,5	0,4
Energie (Brent: USD par baril)	96,9	61,3	74,9	79,9
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	4,6	1,2	1,0	2,0
Long terme (10 ans) (4) (2)	4,2	3,7	3,7	4,1

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants

<i>En milliards d'euros</i>				
	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	179,13	176,30	180,26	186,17
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	79,80	84,52	86,15	89,03
Formation brute de capital fixe	77,99	72,05	71,79	74,88
a. Investissements des entreprises (1)	52,33	47,50	46,98	48,72
b. Investissements des pouvoirs publics	5,72	5,67	6,08	7,00
c. Investissements en logements	19,94	18,89	18,73	19,16
Variation de stocks	4,80	-3,81	-2,93	-2,97
Dépenses nationales totales	341,71	329,07	335,26	347,12
Exportations de biens et services	295,64	250,27	265,49	279,61
Importations de biens et services	292,68	241,02	252,42	267,08
Produit Intérieur Brut	344,68	338,31	348,33	359,64
Revenu National Brut	346,97	340,73	350,82	362,21

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

<i>Taux de croissance</i>				
	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,1	-1,6	0,7	1,5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3,3	2,4	1,2	1,6
Formation brute de capital fixe	4,3	-4,6	-0,8	2,8
a. Investissements des entreprises (1)	6,8	-6,0	-1,2	2,4
<i>p.m. hors achats de bâtiments publics</i>	6,8	-6,4	-0,9	2,5
b. Investissements des pouvoirs publics	3,4	2,6	6,6	13,6
<i>p.m. hors ventes de bâtiments publics</i>	3,9	5,3	3,3	12,9
c. Investissements en logements	-1,6	-2,8	-1,9	0,1
Variation de stocks (2)	-0,0	-1,7	0,3	0,0
Dépenses nationales totales	2,3	-3,0	0,8	1,8
Exportations de biens et services	1,5	-10,9	4,7	3,9
Importations de biens et services	3,1	-11,1	4,0	4,1
Exportations nettes (2)	-1,2	0,0	0,6	-0,0
Produit intérieur brut	1,0	-3,0	1,4	1,7
Revenu intérieur brut réel	-0,8	-0,9	1,9	1,6
Revenu national brut réel	-1,1	-0,8	1,9	1,6

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

<i>Taux de croissance</i>				
	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	3,8	-0,0	1,6	1,7
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3,5	3,4	0,7	1,7
Formation brute de capital fixe	2,7	-3,2	0,4	1,5
a. Investissements des entreprises (1)	1,8	-3,4	0,1	1,3
b. Investissements des pouvoirs publics	2,7	-3,3	0,6	1,4
c. Investissements en logements	5,2	-2,5	1,1	2,1
Dépenses nationales totales	3,7	-0,7	1,1	1,7
Exportations de biens et services	4,2	-5,0	1,3	1,4
Importations de biens et services	6,6	-7,4	0,7	1,7
Termes de l'échange	-2,2	2,6	0,6	-0,3
Produit Intérieur Brut	1,8	1,1	1,6	1,5
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	4,0	-2,6	1,2	1,6
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,0	0,6	0,9	0,8
(a1) Coûts salariaux par unité produite	1,1	1,3	-0,2	0,3
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	-0,1	-0,0	0,1	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,0	-0,6	1,0	0,5
(b) Coût des importations	2,9	-3,2	0,3	0,7

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

<i>Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires</i>				
	2008	2009	2010	2011
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	3,3	2,7	1,1	1,6
<i>p.m. Y compris les effets des réductions du précompte professionnel (1)</i>	2,8	2,4	0,4	1,4
Coût salarial par personne	2,5	1,1	1,8	2,2
Salaire brut par heure effective	3,6	2,2	0,9	1,6
Salaire brut par personne	2,9	0,7	1,6	2,2
Indexation	2,9	2,5	0,6	1,6
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,7	-0,2	0,3	0,0
Salaire brut par personne hors indexation	-0,1	-1,7	1,0	0,6
Emploi (nombre d'heures)	1,5	-2,6	-0,6	0,7
Emploi (nombre de personnes)	2,3	-1,1	-1,4	0,1
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	4,9	0,1	0,4	2,4
Masse salariale hors cotisations patronales	5,2	-0,4	0,2	2,4
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	33,0	33,6	33,9	33,9
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,3	24,3	24,5	24,7
Cotisations des salariés (4)	10,4	10,4	10,4	10,5
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	4,5	-0,1	1,6	1,7
Inflation: indice santé	4,2	0,6	1,2	1,6
Indexation rémunérations secteur public	3,0	3,0	0,0	1,5
Indexation des prestations sociales	4,1	2,0	0,0	1,8
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	1,3	-3,8	1,2	1,7
Emploi (nombre d'heures)	1,5	-2,1	-0,5	0,7
Productivité horaire	-0,1	-1,7	1,7	1,0

(1) Il s'agit des réductions du précompte professionnel qui sont accordées aux entreprises du secteur privé. Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 1995, celles-ci doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles ne peuvent dès lors pas entrer en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux.

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

	2008	2009	2010	2011
I. Population totale (II+III)	10703,6	10778,6	10855,8	10934,2
I.bis Population d'âge actif	7070,0	7113,2	7153,0	7184,7
II. Population inactive (concept BFP)	5564,7	5617,9	5688,3	5729,2
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5139,0	5160,7	5167,5	5205,0
IV. Emploi intérieur	4460,9	4437,7	4391,6	4400,2
(a) Salariés	2925,1	2890,1	2848,5	2852,4
(b) Indépendants	716,5	719,7	713,8	715,8
(c) Emploi public	819,3	827,9	829,3	832,0
V. Travailleurs frontaliers (solde)	77,4	77,4	77,4	77,4
VI. Chômage (concept BFP)	600,7	645,6	698,5	727,4
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	499,8	550,8	606,7	637,1
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	100,8	94,8	91,8	90,3
Taux de chômage (VI)/(III)	11,7	12,5	13,5	14,0
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,7	72,6	72,2	72,4
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,2	63,5	62,5	62,3
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,0	7,9	8,6	8,8

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

	2008	2009	2010	2011
I. Population totale (II+III)	10703,6	10778,6	10855,8	10934,2
I.bis Population d'âge actif	7070,0	7113,2	7153,0	7184,7
II. Population inactive (concept BFP)	5564,7	5617,9	5688,3	5729,2
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	191,0	191,9	198,6	200,0
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	11,1	10,7	10,3	10,1
- Dispenses pour reprise d'études	20,8	20,3	22,4	22,4
- Interruptions complètes de carrière (2)	27,0	25,4	24,8	24,7
- Prépensions conventionnelles à temps plein	115,3	117,5	121,0	122,5
- Chômeurs complets en formation professionnelle	16,8	18,0	20,0	20,2
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5139,0	5160,7	5167,5	5205,0
IV. Emploi intérieur	4460,9	4437,7	4391,6	4400,2
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	330,2	346,7	369,1	386,9
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	48,0	50,8	52,6	53,3
- Activation	72,5	67,8	74,2	86,8
** Agences locales pour l'emploi	6,5	5,1	4,0	3,2
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa'	53,0	48,0	53,4	65,6
** Réintégration de chômeurs âgés	7,2	9,0	11,0	12,4
** Programme de transition professionnelle	5,8	5,7	5,7	5,7
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	208,6	227,1	241,4	245,8
- Prépensions à temps partiel	0,6	0,6	0,6	0,6
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,5	0,5	0,4	0,4
V. Travailleurs frontaliers (solde)	77,4	77,4	77,4	77,4
VI. Chômage (concept BFP)	600,7	645,6	698,5	727,4
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (5)	499,8	550,8	606,7	637,1
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	100,8	94,8	91,8	90,3
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	27,5	27,9	29,0	29,1
p.m. Chômage temporaire (1)(6) (unités budgétaires)	32,4	61,1	44,9	31,9
p.m. CCI-DE (1)(7) - variations annuelles	-25,1	30,3	39,8	22,0

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Hors emplois ALE

(6) Inclut la suspension de crise employés

(7) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2008	2009	2010	2011
I. Opérations courantes				
a. Ressources	315,78	320,87	325,84	335,54
1. Excédent net d'exploitation	9,23	8,79	9,09	9,38
2. Revenu mixte	24,73	23,97	24,51	24,98
3. Rémunération des salariés	181,20	183,82	185,29	190,10
Salaires et traitements bruts	135,35	136,71	137,43	140,77
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	35,09	35,78	36,06	37,13
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	10,76	11,34	11,80	12,20
4. Revenus nets de la propriété	31,84	30,87	31,85	33,12
Intérêts reçus	16,58	14,92	15,20	16,12
Intérêts payés (-)	6,54	5,93	5,35	6,30
Revenu distribué des sociétés	13,63	13,19	12,95	13,79
Autres	8,17	8,69	9,05	9,52
5. Prestations sociales	62,64	66,77	68,58	71,42
6. Autres transferts courants nets	2,94	3,21	3,28	3,41
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,21	3,43	3,24	3,12
b. Emplois	292,54	288,97	295,91	305,15
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	45,17	42,96	44,86	46,07
2. Cotisations sociales, dont:	68,23	69,71	70,79	72,90
Cotisations sociales effectives	57,47	58,37	58,99	60,70
Cotisations sociales imputées	10,76	11,34	11,80	12,20
3. Consommation finale nationale	179,13	176,30	180,26	186,17
c. Epargne nette	23,24	31,90	29,93	30,39
II. Opérations en capital				
a. Ressources	0,90	1,27	0,98	0,99
b. Emplois	11,97	10,41	9,85	9,83
1. Formation brute de capital fixe	22,32	21,09	20,92	21,43
2. Consommation de capital fixe (-)	12,54	12,82	13,30	13,90
3. Impôts en capital	2,37	2,33	2,40	2,47
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,36	-0,36	-0,36	-0,36
6. Autres transferts en capital à payer	0,29	0,29	0,29	0,29
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	12,17	22,76	21,06	21,55
en % du PIB	3,53	6,73	6,05	5,99

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

<i>Taux de croissance</i>				
	2008	2009	2010	2011
Revenu primaire brut	1,5	0,3	-0,1	1,1
<i>a. Salaires, dont:</i>	1,1	1,5	-0,8	0,9
Entreprises	1,0	0,0	-1,2	0,6
Etat	1,8	5,9	0,4	1,6
Travailleurs frontaliers	-0,6	3,1	0,7	0,6
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	-0,3	-1,9	1,3	1,2
Excédent brut d'exploitation des particuliers	0,7	-0,7	1,9	2,3
Revenu mixte des indépendants	-1,2	-3,0	0,7	0,2
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	6,2	-3,0	1,6	2,2
Intérêts reçus	5,8	-10,0	0,3	4,2
Intérêts payés (-)	5,9	-9,3	-11,1	15,8
Revenus distribués des sociétés	5,2	-3,2	-3,3	4,7
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	0,8	6,7	1,1	2,4
Prestations sociales	0,3	6,6	1,1	2,4
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	0,8	2,2	-0,0	1,2
Cotisations sociales effectives	1,4	1,6	-0,5	1,1
Cotisations sociales imputées	-2,0	5,7	2,6	1,8
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	2,2	-4,9	2,8	1,0
Revenu disponible brut des particuliers	1,3	2,8	-0,3	1,5

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

<i>En milliards d'euros</i>				
	2008	2009	2010	2011
I. Opérations courantes				
a. Ressources	29,18	23,53	27,86	28,64
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	39,83	33,41	38,12	39,92
2. <i>Cotisations sociales</i>	11,05	11,40	11,58	11,70
cotisations effectives à charge des employeurs	5,99	6,55	6,52	6,63
cotisations à charge des salariés	2,33	2,06	2,13	2,23
cotisations sociales imputées	2,73	2,80	2,93	2,83
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-22,58	-22,15	-22,70	-23,84
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	0,88	0,87	0,87	0,86
b. Emplois	23,11	20,04	23,22	23,93
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	12,06	8,64	11,64	12,24
2. <i>Prestations sociales</i>	7,84	7,97	8,33	8,57
prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,11	5,17	5,41	5,74
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	2,73	2,80	2,93	2,83
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	3,21	3,43	3,24	3,12
c. Epargne nette	6,07	3,49	4,64	4,71
II. Opérations en capital				
a. Ressources	3,23	3,51	3,79	3,87
b. Emplois	18,03	4,65	3,60	3,07
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	49,95	45,30	44,78	46,45
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	38,79	38,94	40,45	42,47
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	1,56	1,59	1,69	1,56
4. <i>Variation des stocks</i>	4,90	-3,71	-2,83	-2,87
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
6. <i>Transferts en capital à payer</i>	0,41	0,41	0,41	0,40
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	-8,74	2,35	4,84	5,50
en % du PIB	-2,53	0,70	1,39	1,53

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

En milliards d'euros				
	2008	2009	2010	2011
I. Opérations courantes				
a. Emplois	303,53	252,48	264,10	278,97
1. Importations de biens et services	292,68	241,02	252,42	267,08
2. Rémunération des salariés	2,04	2,10	2,21	2,28
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,92	1,80	1,85	1,91
4. Revenus nets de la propriété (-)	-1,29	-1,45	-1,44	-1,42
5. Autres transferts courants nets	2,82	3,21	3,19	3,20
6. Cotisations sociales	2,08	2,14	2,21	2,27
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,71	0,75	0,77	0,81
b. Ressources	304,25	259,17	274,66	289,01
1. Exportations de biens et services	295,64	250,27	265,49	279,61
2. Rémunération des salariés	6,90	7,11	7,34	7,53
3. Subventions	0,64	0,65	0,65	0,65
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,19	-0,19	-0,20	-0,20
5. Cotisations sociales	0,68	0,70	0,73	0,76
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,59	0,63	0,64	0,67
c. Solde des opérations courantes	0,72	6,69	10,56	10,05
II. Opérations en capital	-1,51	-1,50	-1,48	-1,56
1. Transferts nets en capital	-0,28	-0,27	-0,25	-0,33
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	1,23	1,23	1,23	1,23
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	-0,79	5,19	9,08	8,49
en % du PIB	-0,23	1,53	2,61	2,36